VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AOUT 1925 NUMERO 9

Adresser la correspondance à ...
$2.00
$2.50
$3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1816—A 1817

Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, avenue McDermot

ON A BESOIN DE 60,000 HOMMES

Les conditions auxquelles les moissonneurs de l'Est pourront venir travailler dans l'Ouest

Les ministres de l'agriculture des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta se sont réunis récemment à Winnipeg et ont conféré avec les représentants des organisations agricoles de ces provinces ainsi qu'avec les délégués des bureaux de placement provinciaux et fédéraux. Ils en sont venus à la conclusion qu'il faudrait 60,000 travailleurs pour faire la moisson. Sur ce nombre il y en a déjà 13,000 en disponibilité dans les provinces des prairies et 6,000 de la côte du Pacifique. Il faudra donc 50,000 travailleurs des provinces de l'Est ou d'ailleurs.

Les chemins de fer ont déjà arrangé des excursions de moissonneurs. Elles ont été fixées, pour le Québec, aux 14 et 28 août; pour Toronto et l'est de l'Ontario, aux 18 août et 1er septembre; pour l'ouest de l'Ontario aux 21 août et 4 septembre. Les taux du voyage seront de $15 de Montréal et les stations ontariennes à Winnipeg. On donnera aux moissonneurs un billet seulement pour aller à Winnipeg et de là on leur donnera d'autres billets suivant la destination que chacun se propose d'atteindre, à raison d'un demi-sou du mille de chemin de fer. Ces taux sont valables pour les hommes comme pour les femmes, mais il n'y a pas de demi-billets pour les enfants.

Pour le retour, les moissonneurs devront se prévaloir d'un certificat qui sera déposé à la gare à leur nom et à leur arrivée dans l'Ouest. Le chemin de fer leur donnera un billet pour aller à Winnipeg à raison d'un demi-sou du mille, et ensuite un billet de $20 pour regagner l'Est.

LE CHANSONNIER BOTREL EST MORT

L'auteur de la "Paimpolaise" était presque aussi populaire au Canada qu'en France

Quimper — Théodore-Jean-Marie Botrel, le célèbre barde breton bien connu, vient de mourir à son domicile à l'âge de 57 ans.

Il était né à Dinan (Côtes du Nord) le 14 septembre 1868. Il fut lauréat de l'Académie et membre de plusieurs sociétés littéraires.

Il donna d'abord, en 1896, son premier recueil de poésies, les "Chansons de chez nous"; puis vinrent les "Contes du Lit-Clos", "Chansons de la Fleur de Lys", "Coups de Clairon", "Chansons en Sabots", "Chansons en dentelles", "Chansons de not' pays", "Chansons de Jean qui chante", "Fleur d'ajoncs", "Doric et Léna", "Notre-Dame Guesclin", "La Paimpolaise", "Chansons des Clochers à jour", "Les Alouettes", "Les Chants du Bivouac", "Les Chansons de Route", "Chants de Bataille et de Victoire".

Botrel était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Au Canada

Botrel fit une tournée vraiment triomphale dans la province de Québec, au printemps de 1903. Il était alors accompagné de sa première femme, sa "douce" qui chanta avec lui et contribua largement à ses succès. Jamais peut-être on ne vit une aussi grande foule au Monument National qu'au concert qu'il y donna.

Il revint à Montréal au commencement de l'année 1922, en compagnie de son pianiste, Lucien de Gerlor, avec qui il donna un concert au théâtre Saint-Denis, le 16 janvier, et fit une tournée à travers la province de Québec. Ce fut un nouveau triomphe pour lui, le dernier en terre d'Amérique qu'il avait chantée. Il retourna en suite en France, continuant l'oeuvre de la bonne chanson, qui lui était si chère, et à laquelle il avait consacré la plus grande partie de sa vie.

Après la guerre, il épousa une Alsacienne. Il aimait beaucoup le Canada et il le prouva en y venant deux fois et en le chantant. Botrel comptait un grand nombre d'amis dans notre pays.

TORONTO — La moisson du blé est bien avancée ou presque terminée dans le sud de l'Ontario. Le rendement est de 25 à 45 minots à l'acre et le grain est de bonne qualité.

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

En raison de circonstances imprévues, l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se voit obligé d'apporter quelques modifications dans la date des cours de pédagogie. Cette modification demande un changement dans la date fixée pour la retraite fermée des institutrices. Voici le programme qui sera suivi:

Mercredi 12 août, à 8 heures du soir, ouverture de la retraite fermée.

Dimanche matin 16 août, clôture de la retraite.

Lundi matin 17 août, à 9 heures: Examen de pédagogie.

A 3 heures de l'après-midi, ouverture des cours de pédagogie. Ces cours se donneront chaque jour à 10 heures du matin et à 3 heures de l'après-midi jusqu'au vendredi soir 21 août.

La retraite, l'examen et les cours de pédagogie auront lieu à l'Académie Saint-Joseph.

Le secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION

Utilité des Stations agronomiques fédérales — Pertes énormes subies par les agriculteurs chaque année

Pour que le Canada soit prospère, il est essentiel que sa production agricole soit suffisamment forte pour satisfaire aux besoins du marché indigène et permettre en même temps de fournir à l'étranger un surplus considérable de denrées de qualité supérieure. Au cours des trente dernières années l'agriculture a progressé de façon remarquable dans notre pays. De vastes superficies ont été livrées à la culture, les exportations se sont accrues de façon extraordinaire et les conditions de l'existence se sont fort améliorées parmi les populations rurales. Toutefois, à ces différents points de vue, il reste encore énormément à faire. Etant données les difficultés économiques qui existent présentement dans le monde entier, notre progrès futur se fera dans la mesure où nous pourrons résoudre les problèmes qui se rattachent à la production agricole.

A aucune époque l'étude de ces problèmes n'a été aussi profitable que de nos jours. En dépit du fait que notre production agricole s'accroît sans cesse, le prix de revient des diverses denrées est beaucoup plus élevé qu'il ne devrait l'être, et cela à cause de lourdes pertes qui, dans certains cas, pourraient être évitées. A l'heure actuelle, les dommages causés aux récoltes canadiennes par les maladies atteignent à eux seuls un total énorme. Ainsi, la nielle fait perdre annuellement aux cultivateurs canadiens plus de $12,000,000, tandis que la rouille détruit du grain pour une valeur de cinq à cinquante millions de dollars chaque année. Dans plusieurs régions, la connaissance imparfaite des méthodes culturales et le manque de variétés convenables de grain ou d'autres plantes réduisent le rendement de façon appréciable. En outre, plusieurs des parties nouvellement colonisées du pays sont obligées d'acheter ailleurs — parfois même à l'étranger — à un prix très élevé, la majeure partie des fruits et des légumes qu'elles consomment, par suite du manque de variétés appropriées aux conditions climatiques. Même les provinces les plus anciennes du Canada importent chaque année des quantités énormes de denrées alimentaires fraîches ou conservées, dont la valeur globale se chiffre à plusieurs millions de dollars, alors qu'il leur serait possible de les produire elles-mêmes.

Tous ces problèmes font l'objet d'études soigneuses de la part des Stations agronomiques du ministère fédéral de l'Agriculture. Trente-trois stations et sous-stations sont maintenues à des endroits convenables dans tout le Dominion. Le personnel de ces stations se livre presque exclusivement à des expériences et des recherches agricoles. En d'autres termes, ces institutions s'efforcent d'élaborer de meilleures méthodes de culture, et de créer de meilleures variétés de plantes afin d'aider à réduire les pertes et d'améliorer, tant au point de vue de la quantité que de la qualité, les récoltes de produits cultivés au Canada.

LES PELERINS DE SAINTE-ANNE

Ils sont venus particulièrement nombreux cette année à Sainte-Anne de Beaupré

Québec — On estime à environ vingt mille personnes la foule qui a assisté à la messe solennelle chantée en plein air sur le parvis de la nouvelle basilique, à l'occasion de la fête de sainte Anne. La pluie a malheureusement, dans l'après-midi, obligé les RR. PP. Rédemptoristes à modifier le programme de la fête et c'est à l'intérieur de l'église temporaire que les exercices religieux ont eu lieu.

S. G. Mgr Langlois

C'est S. G. Mgr J.-A. Langlois, administrateur de Québec, qui a chanté la messe. S. Ex. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, assistait au trône, accompagné de Mgr Garant, P.D., d'Ogdensburg, et du R. P. Lemieux, C.SS.R., assistant supérieur à Rome. Dans le choeur érigé pour la fête avaient pris place NN. SS. Mathieu, archevêque de Régina; Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Ross, évêque de Gaspé; O'Brien, évêque de Peterboro; Kidd, évêque de Calgary; Limoges, évêque de Mont-Laurier; Reid da Silva; curé à Boston, et Le Auneau, vicaire apostolique au Shiré, Afrique, qui avaient assisté la veille aux funérailles de S. E. le cardinal Bégin.

Durant la messe, un choeur de cent cinquante chantres, sous la direction des RR. PP. Giroux et Leblanc, C.SS.R., a chanté la partie musicale.

Le sermon a été prononcé par le R. P. Ernest Manise, missionnaire aux Antilles. Il a fait allusion à la perte immense que cause la mort de S. E. le cardinal Bégin dont la présence rehaussait, chaque année, la fête de sainte Anne de Beaupré, puis il a montré la puissance de sainte Anne, mère de Marie, qui exerce sur Marie la même influence que Marie sur son fils Jésus. En ce jour de la fête de sainte Anne, le prédicateur a rappelé aux pèlerins ce que la Grande Thaumaturge demande à ceux-ci et ce qu'elle veut bien leur donner.

C'est la première fois qu'une foule de pèlerins aussi nombreuse se rassemblait à Beaupré pour la fête de sainte Anne. Il en est venu de toutes les provinces du Canada et de trente-deux Etats américains. Tous les jours, durant la retraite préparatoire, trois mille personnes suivaient les exercices.

S. G. Mgr Béliveau

Le samedi soir avait lieu la procession au flambeau, présidée par S. G. Mgr Béliveau; plus de 5,000 personnes ont pris part à cette belle manifestation.

Les travaux à la Basilique avancent rapidement. Les petites nefs sont terminées quant aux murs, et l'on commence immédiatement le portail dont la moitié sera terminée avant l'hiver.

Interrogés au sujet des faveurs extraordinaires que des pèlerins auraient pu obtenir de la Bonne Sainte Anne, les RR. PP. Rédemptoristes ont déclaré que personne ne leur avait rapporté de faveur précise. Ils affirment qu'il faut être bien prudent à ce sujet et eux-mêmes ne proclament pas de guérison avant d'avoir fait une enquête longue et sérieuse au sujet des faveurs proclamées par les pèlerins.

Au commissariat canadien à Paris

Paris — L'hon. Philippe Roy, commissaire général du Canada à Paris, a déclaré formellement qu'il n'avait nullement l'intention de donner sa démission, comme on l'a rapporté. Il a déjà dit qu'il aimait mieux vivre au Canada, naturellement, mais cela ne veut pas dire qu'il a l'intention de remettre sa charge. On sait que des bruits ont couru que l'hon. H.-S. Béland serait nommé commissaire à Paris.

Enseveli vivant en creusant un puits

Saskatoon — William Lanis, 45 ans, a été tué instantanément, lorsque les parois d'un puits qu'il était à creuser sur sa ferme se sont affaissées, l'ensevelissant sous plusieurs tonnes de terre. Trente-neuf hommes ont travaillé pendant quatre heures avant de pouvoir exhumer le cadavre.

Nouvelles Brèves

BRANDON, Man. — C.-H. Burnell a été réélu président de la Coopérative de Blé du Manitoba.

PORTAGE LA PRAIRIE, Man. — Le premier blé a été moissonné samedi dans le district, sur la ferme de F.-H. Paisley, Rossendale. C'est du Ruby qui a été semé le 5 avril et il ne porte aucune indication de rouille. Les autres fermiers de la région commencent la moisson cette semaine.

REGINA — L'assistance à l'exposition de Régina, cette année, a battu tous les records des années précédentes.

OTTAWA — On annonce de Québec que l'hon. Ernest Lapointe partira en fin d'août pour une courte tournée électorale dans l'Ouest, où il veut suivre M. Meighen.

FREDERICTON, N.-B. — La nomination a eu lieu lundi et il y a 98 candidats pour les 48 sièges. On votera le 10 août.

VANCOUVER — D'après le dernier almanach des adresses, la population du Plus-Grand-Vancouver est de plus de 250,000 âmes.

ROME — Le cabinet a décidé de proclamer jour de fête nationale le 12 octobre, date anniversaire, croit-on, de la découverte du continent américain par Christophe Colomb.

DUBLIN — La première élection sénatoriale de l'Etat Libre d'Irlande aura lieu cet automne.

PEKIN — Les Américains vont établir une école supérieure catholique en Chine. On y enseignera la théologie, la philosophie, les lettres et les sciences.

DETROIT, Mich. — Une pluie d'une violence extraordinaire s'est abattue sur Détroit vendredi. Deux hommes ont été tués et l'on estime les dégâts à quatre millions.

PARIS — Les fortes pluies ont sérieusement endommagé les récoltes de céréales et les vignes en France. A partir du 11 août, le prix du pain sera de 1 fr. 65 les deux livres.

LES FORCES DES FRANCS-MAÇONS DANS LE MONDE

En l'espace de dix ans, leur nombre a augmenté de 1,300,000

Leipzig — Le "Dolens Kalender", annuaire de la franc-maçonnerie, édité à Munich, nous apprend qu'il y a de par le monde, actuellement, 3,451,112 francs-maçons répartis en 26,788 loges. En dix ans, le nombre des francs-maçons a augmenté de 1,300,000.

Cet accroissement provient surtout des Etats-Unis où il y a 2,752,000 adeptes de la franc-maçonnerie, soit environ 1,200,000 de plus qu'en 1914.

Les Etats-Unis fournissent donc à peu près les 80 pour cent de la franc-maçonnerie universelle.

L'Angleterre vient ensuite avec 312,000 francs-maçons répartis en 864 loges.

La France, avec ses colonies compte 50,000 maçons. L'Italie en possède 25,000 dépendant du Grand Orient du Palais Giustiani, lesquels se répartissent entre 507 Loges symboliques et 183 Loges du rite écossais, les Loges italiennes de l'étranger comprises (66 symboliques et 25 écossaises).

La franc-maçonnerie du rite écossais de la place de Gesù, dont le grand maître est le pasteur protestant Fera, a 300 loges écossaises et 91 symboliques. Le nombre de ses adeptes n'est pas indiqué.

La Hollande a 8,167 francs-maçons; le Danemark 6,000; la Suisse 4,500, répartis en 30 loges. La Belgique 4,100. C'est à Bruxelles que se tiendra cette année, du 25 au 28 septembre, le congrès international de la franc-maçonnerie. Le Portugal a 3,000 maçons, la Turquie 2,600; la Grèce, la Bulgarie et l'Autriche en ont chacune un millier. L'Espagne en a 4,700.

Enfin, il y a à Genève, depuis 1923, une chancellerie de l'Association Maçonnique Internationale qui était gérée, en dernier lieu, par M. Quartier la Tente, ancien conseiller d'Etat de Neuchâtel.

LA MISSION DE PETAIN FINIE

On étudie le problème de l'unité de commandement avec deux armées au Maroc

Paris — Le maréchal Pétain est revenu à Paris. Sa présence au Maroc n'est plus nécessaire. Il présentera un rapport complet à M. Painlevé ainsi que ses recommandations pour terminer avec succès la campagne contre les rebelles. On croit peu probable qu'il retourne au Maroc.

L'unité de commandement

Le haut commandement au Maroc n'a pas encore trouvé un programme convenable d'organisation, dit le "Matin", mais étudie toujours le problème. Ce journal déclare que suivant l'opinion du maréchal Pétain, les opérations militaires contre les tribus dissidentes d'Abd-el-Krim et la propagande politique parmi celles qui n'ont pas encore décidé de quel côté elles allaient se mettre, devraient être dirigées par le même homme. Il semble douteux que la santé du maréchal Lyautey, résident général du Maroc, lui permette d'assumer cette double tâche.

On annonce de Rabat que par suite de ses nombreuses occupations, le maréchal Lyautey est menacé d'une nouvelle attaque de la maladie pour laquelle il avait été opéré il y a un an, et qu'il lui faut de nouveau suivre un traitement.

Projet de deux armées

Le "Matin" ajoute que le gouvernement est obligé de faire face à une situation sérieuse, parce que l'état-major a préparé un plan tout différent du point de vue actuel. Il prévoit la formation de deux armées au Maroc, l'une à l'est, ayant sa base en Algérie et commandée par le général qui se trouve à la tête du 19me corps, et l'autre à l'ouest, avec sa base sur la côte française du Maroc, commandée par le général Naulin, avec le maréchal Pétain comme commandant en chef.

C'est la première suggestion que le maréchal pourrait être remplacé, quoique des rumeurs à ce sujet aient couru depuis quelque temps.

Ordre du jour de Naulin

Le général Naulin, le nouveau commandant en chef, vient de lancer son premier ordre du jour aux forces françaises combattantes. Cet ordre du jour est plein d'enthousiasme:

"Ayez courage et confiance! L'heure approche où nous pourrons utiliser nos forces à plein rendement. Je m'incline devant vos drapeaux et vos étendards et salue respectueusement la mémoire des braves tombés glorieusement au champ d'honneur. Nous les vengerons bientôt."

S. G. Mgr Mathieu de retour à Régina

Régina, Sask. — S. G. Mgr Mathieu est de retour de son pèlerinage à Rome et de sa visite aux principaux pays d'Europe. Il a déclaré que son voyage l'avait convaincu une fois de plus que les Canadiens sont les gens les plus heureux et les plus favorisés de la terre. On n'a qu'à sortir simplement du Canada pour s'en rendre compte pleinement, a-t-il dit.

Le Souverain Pontife, a ajouté l'archevêque de Régina, a reçu un grand nombre de Canadiens durant l'Année Sainte. Il a montré un vif intérêt pour le Canada et une parfaite connaissance de ses problèmes.

Les chemins de fer au Manitoba

Sir Henry Thornston, président du Chemin de fer national, le major Graham Bell, sous-ministre des chemins de fer, et M. Gardiner, administrateur du Chemin de fer national, ont conféré avec le premier ministre Bracken du Manitoba. Ils suggèrent au Manitoba de taxer les chemins de fer d'après la longueur de leurs voies ferrées dans la province, au lieu de prendre pour base les recettes brutes.

M. Bracken ne considère pas ce plan comme juste pour le Manitoba, parce que les opérations des chemins de fer dans cette province sont considérables, tandis que la longueur des voies est plutôt restreinte, et la situation est le contraire dans d'autres provinces.

Les têtes dirigeantes des chemins de fer se proposent de consulter les autres provinces au cours de leur voyage dans l'Ouest et ils conféreront de nouveau avec M. Bracken lorsqu'ils reviendront.

TOKIO — Les récoltes promettent d'être abondantes, au Japon.

CHRONIQUE DE FRANCE

A l'Exposition des Arts décoratifs — Les pavillons nationaux des différents pays et ceux des régions de France — Un spectacle féerique sur la Seine — Les tendances baroques de l'architecture et de la décoration modernes

(Service spécial de la "Liberté")

Je mériterais des reproches si je ne vous parlais de l'Exposition Internationale des arts décoratifs, la grande affaire du moment, promenade de choix des badauds, des flâneurs de chez nous... et d'ailleurs. Car, à l'exposition, on entend parler toutes les langues du monde!

Cette fameuse exposition fut décidée il y a près de deux ans. Elle devait réunir des oeuvres de tous les pays, résumer les tendances artistiques de tous les peuples, permettre des comparaisons et être ainsi une source de progrès. La ville de Paris donna le terrain: les deux rives de la Seine. Si bien que le beau fleuve qui vit se dérouler les principales aventures de notre vie nationale reste encore le grand animateur de cette nouvelle manifestation. Si la Seine pouvait parler, elle nous raconterait sans doute bien des histoires; elle donnerait aussi de sages conseils d'aïeule qui en a bien vu d'autres!

Tout l'hiver dernier, des terrassiers, des maçons, des électriciens se partagèrent les terrains de l'exposition transformés en vastes chantiers. Les quais, les jardins disparurent, des passerelles enjambèrent le fleuve, une ville hâtivement bâtie et bariolée poussa comme par magie au coeur de Paris.

Au début de mai, on inaugurait solennellement l'Exposition Internationale des Arts décoratifs. Naturellement, au jour de l'inauguration, rien n'était terminé. La délégation officielle cheminа à travers les gravats, s'embourba dans les ornières, contempla le travail des décorateurs qui finissaient fébrilement. On prononça de beaux discours, beaucoup de discours... On salua l'avènement d'un art nouveau et magnifique qui serait un art éminemment démocratique! (N'oublions pas, Messieurs, que nous sommes en République!!) Puis, chacun, après avoir avalé une coupe de champagne, s'en fut se chauffer les pieds au coin de son feu, car il faisait un froid triste et la pluie menaçait. Les ouvriers, délivrés des encombrants "officiels", purent terminer en paix les travaux de l'exposition.

J'ai fait comme tout le monde, je suis allée voir l'exposition avant qu'elle ne fut finie. J'ai pataugé, je n'ai guère vu que des palissades ou des échafaudages; alors, dégoûtée, je suis partie et j'ai attendu.

Enfin, hier, songeant à ma réputation de chroniqueuse de la Liberté, je suis allée passer plusieurs heures dans la ville magique avec l'intention d'en rapporter pour mes lecteurs canadiens une idée d'ensemble.

Nous sommes entrés par la grande porte de la Place de la Concorde. Je dis... porte... j'ai tort. Cette entrée qui veut être majestueuse reste surtout bizarre. Elle est formée par la réunion de huit grands pilônes rectangulaires très élevés, éclairés au sommet. On dirait d'immenses cassolettes brûlant vers l'infini. Le tourniquet franchi, on a l'impression de se trouver transporté dans une ville exotique, ville inconnue où pourtant, de ci de là, on retrouve de vieux souvenirs du pays.

Partout des fleurs, de la verdure, des arbres, des fontaines, des statues et sur tout cela, la lumière à profusion.

Les maisons de cette étrange cité, constructions légères aux teintes claires, sont autant de petits musées.

D'abord nous trouvons les pavillons nationaux: pavillons d'Autriche, de Suède, d'Espagne, d'Italie, de Danemark, de Grèce, de Russie soviétique (!), de Chine... On peut admirer à loisir les arts des autres peuples. Le Japon offre ses nacres, ses ivoires sculptés, ses soies brodées d'admirables beuries. La Chine, ses laques, ses papiers finement tressés dont quelques-uns atteignent des prix énormes, ses porcelaines fameuses. L'Autriche nous montre ses cristaux, la Grèce étale ses tapis, ses coussins; la Turquie ses vases de cuivre ciselé, ses brûle-parfums. Les peuples du Nord nous convient à admirer leurs meubles massifs, sobres, un peu lourds de lignes. C'est bien là le décor qui convient à ces races individualistes aimant le confort, détestant le clinquant, les couleurs chatoyantes, qu'adorent les peuples du Midi vivant sous un ciel pur, dans une lumière intense qui ajoute à la beauté des choses et à la gaieté des gens!

Une petite visite aux pavillons étrangers de l'exposition serait désirable pour tous nos politiciens socialistes et communistes qui veulent à tout prix supprimer les frontières! Les frontières! mais elles existent dans les coeurs bien plus encore que sur le papier des cartes! Un Français, un Polonais, un Anglais pensent et sentent d'une façon différente; leur atavisme latin, slave, saxon intervient. Ils peuvent être d'excellents amis, mais ils ne seront pas "des frères", car ils ne sont point de la même famille; il n'y a pas entre eux l'étroite parenté du sang, de la langue et du passé communs.

A l'exposition, en essayant de pénétrer la pensée des artistes étrangers dont les oeuvres sollicitent notre admiration ou nos critiques, on a la sensation très précise et presque gênante de l'abîme qui nous sépare de ces peuples, dont quelques-uns pourtant sont nos amis de longue date.

Mais revenons à notre promenade. Laissons les pavillons étrangers et commençons la visite de nos maisons régionales. En France, vous le savez, un mouvement de décentralisation se dessine depuis quelques années. On veut faire revivre les petites patries avec leurs coutumes, leurs arts, leurs langues, leurs plats savoureux. A l'exposition, nous trouvons un "mas" de Provence, une demeure alsacienne, des maisons bretonnes, normandes, berrichonnes, lorraines. La on peut juger de l'effort de nos artistes régionaux qui, gardant les traditions de leurs provinces, s'inspirent du passé, de la faune, de la flore de leur région et nous donnent des oeuvres un peu frustes parfois, mais robustes, gardant un cachet bien français et comme la saveur du terroir où elles furent créées. De somptueux restaurants de Bourgogne et de Champagne invitent les visiteurs à faire un vrai repas de l'ancienne France, arrosé des meilleurs crus de chez nous!

Nous arrivons au village français. Un semblant de village avec sa mairie, son kiosque à musique, son auberge, sa petite église qui fut solennellement inaugurée il y a quelques semaines par plusieurs personnalités ecclésiastiques du diocèse, son charmant cimetière ombragé où l'on accède par une belle grille en fer forgé surmontée d'un portique en granit breton. J'ai vu là un tombeau d'une belle inspiration: une simple pierre de granit noir marque la place du repos; à la tête se dresse un panneau ovale de granit bleu aux teintes de crépuscule; sur ce fond de ciel du soir, se détache une grande croix sombre. L'effet est saisissant et d'une grandeur religieuse qui empoigne.

Laissons le village français; passons rapidement devant les pavillons coloniaux où sont entassées les richesses de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge, les bouddhas d'or, les éléphants d'ivoire, les soieries brodées d'or, les tentures de raffia multicolores, les bois précieux de nos forêts d'Afrique et d'Asie... Rentrons à Paris, je veux dire dans la partie de l'exposition consacrée aux Parisiens.

Vous pensez que les artistes décorateurs, orfèvres, verriers, ébénistes, tapissiers de la capitale ont tenu à être représentés à l'exposition des arts décoratifs! Chacun a son petit coin ou son grand coin, suivant sa fortune. On voit là de très belles choses à côté d'objets baroques et sans goût. La manufacture de Sèvres expose ses porcelaines précieuses, ses statuettes délicates, ses vases célèbres dans le monde entier. Lalique nous montre ses pâtes de verre aux couleurs d'arc-en-ciel, Baccarat ses cristaux irisés. Ailleurs des tables toutes dressées où la blancheur des nappes de toile s'éclaire d'argenterie aux lignes pures et de surtouts précieux.

Les meubles accusent tous la même tendance: beauté des bois employés, simplicité de forme. Pas d'ornements ou presque pas, des pieds énormes, souvent carrés, appuyés sur des griffes de cuivre. Des sièges très bas, beaucoup de coussins, beaucoup de divans. Des lampes électriques voilées de globes d'albâtre donnent une lumière diffuse. On cherche à imiter la douce lumière du jour et on évite autant que possible l'éclat fatigant des ampoules électriques trop visibles.

La mode est, paraît-il, un art décoratif! Naturellement tous les couturiers, toutes les modistes en renom sont là! Il y a des boutiques pour

(Suite à la deuxième page)

Chronique de France

(Suite de la première page)

tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis les pavillons du "Bon Marché" et du "Printemps" où s'habille la midinette et la petite bourgeoise, jusqu'au "stand" du magnat de la mode où les reines du pétrole, du "bacon" ou du "pork and beans" se font vêtir!

Nos couturiers ont inauguré à l'exposition les mannequins de bois! Des effigies de femmes taillées à coups de serpe, sans forme, sans ligne, supportent des robes ou des manteaux. Ces dames de bois remplaçant l'honnête mannequin de cire trop rose ont des cheveux noirs ou bruns peints sur leurs crânes rigides!

Quelques écervelées ayant perdu le grain de bon sens que le bon Dieu dépose dans chaque cervelle humaine voulurent aussitôt avoir les cheveux... courts naturellement... et bien plats, comme peints sur la tête! L'histoire raconte qu'une de ces demoiselles dernier modèle, se faisant coiffer, insista auprès du Figaro qui la tondait: "Bien plat, n'est-ce pas? Comme les mannequins de l'exposition!" On ne peut jamais savoir où la bêtise des femmes s'arrêtera quand il s'agit de modes!

Voilà que je bavarde au lieu de continuer avec vous notre visite de la cité des arts. Il reste un coin inexploré: c'est le parc des attractions. Il est situé sur la rive gauche de la Seine. Quelques francs que l'on laisse à un guichet permettent d'entrer dans ce paradis terrestre des petits et des grands enfants. Là, vous trouvez des manèges où, juché sur des animaux de l'Apocalypse, vous tourbillonnez pendant cinq minutes; vous descendez la tête vide, l'estomac chaviré... Mais il y a des gens qui aiment ça! Plus loin, ce sont des balançoires où l'on s'élève à une hauteur vertigineuse, des montagnes russes qui donnent le mal de mer, des toboggans, des sortes de baquets qui se déplacent sur un parquet qui ondule; les occupants des baquets sont donc lancés les uns contre les autres avec plus ou moins de violence. Et l'on s'amuse! et l'on est content!

Ces divertissements de sauvages, très appréciés du public, semblent basés sur ce besoin d'émotions neuves qui tourmente les gens du XXme siècle. Ils se paient, pour quelques sous, l'illusion de la catastrophe sans le risque. Quand vous glissez dans le toboggan, vous avez l'impression que vous allez vous rompre les os, vous avez le frisson de l'angoisse et... vous vous retrouvez assis sur un bon matelas. Dans les montagnes russes, vous avez la sensation de la chute dans le gouffre: vous criez de peur et... le train s'arrête! Ce sont là les plaisirs de notre époque avide de sensations violentes. J'avoue que pour mon compte personnel, je trouve idiot d'aller payer pour éprouver quelques secondes de torture! Enfin, chacun son goût!

Mais le "clou" de l'exposition, c'est la Seine! Le soir, vers dix heures, quand la ville magique ruisselle de lumières, le fleuve semble vivre d'une vie propre. Il entre dans le cadre de la féerie, il se prête au jeu. Des bateaux le sillonnent, portant des promeneurs et des musiques. Des jets d'eau tourbillonnent. Sous le pont Alexandre III des cascades teintées de mille couleurs semblent un rideau de cristal irisé.

Des péniches ont été aménagées en restaurants. On boit, on mange sur l'eau en écoutant de la musique ou les bruits affreux d'un "jazz". Naturellement ces restaurants sont horriblement chers. Ils ne sont guère fréquentés que par les étrangers qui nous arrivent les poches gonflées de grosses "livres" ou de fastueux dollars. Les possesseurs de maigres francs vont satisfaire leur appétit dans des endroits moins renommés mais aussi moins onéreux.

Maintenant, il faut conclure. Nous avons parcouru l'exposition; quelle impression faut-il en garder?

Il est de toute évidence que nous y avons trouvé de très belles choses. Il y a encore des artistes qui cherchent à faire avant tout oeuvre d'artistes. Mais il faut bien avouer que, dans l'ensemble, il se dégage une impression de baroque, spécialement dans l'architecture et la décoration proprement dites. Là, on a voulu faire table rase du passé, on a voulu faire du "moderne", trouver des formules artistiques nouvelles ne rappelant en rien les styles des époques écoulées. Aussi le spectateur est-il dérouté, déçu. Je n'aurais peut-être pas osé vous donner une appréciation aussi catégorique si mon impression n'avait été fortifiée par l'opinion d'un artiste de grande valeur que vous connaissez bien. Je veux parler de M. le curé Maillard, de Gravelbourg, que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Paris. Sa compétence de peintre m'a prouvé que ma vision de profane était juste.

Il faut louer de beaux efforts à l'exposition des arts décoratifs. Mais là encore il faut regretter une fois de plus cette tendance révolutionnaire qui s'infiltre partout en Europe.

On renie trop volontiers les leçons, les exemples, l'expérience des ancêtres et bien des imprudents tombent du haut de leur rêve d'orgueil.

France ARIEL-DUPRAT.

ECHOS D'EUROPE

La France sévit contre les Communistes

Paris — La Cour d'Appel de France vient de maintenir la sentence de six mois de prison et une amende de mille francs imposées à chacun des députés Marcel Cachin et Vaillant-Couturier pour avoir incité les soldats à la désobéissance. Ces sentences furent imposées en 1923 par le tribunal de police, à la suite d'articles de journaux et de manifestes au moment de l'occupation de la Ruhr.

Sous l'administration Poincaré, les activités communistes étaient jugées bien sévèrement, mais la confirmation de ces sentences au moment de l'évacuation de la Ruhr a causé une grande surprise dans les cercles légaux.

Congrès international de la jeunesse catholique à Rome

Rome — On fait de grands préparatifs pour le grand pèlerinage international de la jeunesse catholique de l'univers qui aura lieu à Rome, du mercredi 16 septembre au samedi suivant. Le congrès qui sera tenu en même temps sera une preuve solennelle de l'unité et de la vitalité de l'Eglise catholique.

Aurait-on découvert le tombeau du roi David?

Londres — Le correspondant du "Times" à Jérusalem rapporte que le révérend J. Carrow-Duncan, agissant dans l'intérêt du Fonds d'exploration en Palestine, a découvert, sur le côté ouest de Jérusalem, une série de chambres creusées dans le roc; que l'on croit être le tombeau si recherché du roi David, datant de 1,200 ans avant l'ère chrétienne.

La température de la Chambre sous feu M. Pierre

Paris — Le feu secrétaire général de la Chambre, M. Eugène Pierre, dont la mort a attristé tous les familiers du Palais Bourbon, était affligé d'une fâcheuse disposition physiologique. Il redoutait autant qu'il les détestait les courants d'air et vivait comme un serpent dans une couverture. Par ses ordres, une atmosphère étouffante régnait à la Chambre. Les patients se soumettaient et se vengeaient par d'innocentes plaisanteries sur le compte du digne homme. L'une des plus anciennes est la suivante:

"On imaginait M. Pierre mort en exprimant la volonté d'être incinéré. Le voici dans le four crématoire, entouré de hauts personnages officiels. Au bout d'un certain temps de combustion, on suppose que la crémation doit être accomplie et l'on ouvre le funèbre appareil où la chaleur est portée au suprême degré. Mais de l'intérieur sort la voix bien connue du secrétaire général: "Fermez donc la porte, vous me laissez dans un courant d'air."

Le bon Pierre était le seul qui aurait eu le droit de ne pas goûter la plaisanterie. N'ayant du reste aucune idée d'avoir recours au four crématoire, il voulut bien en sourire quand on la lui raconta.

Quant à la température de la Chambre, il ne la fit pas baisser d'un degré.

Les grands de ce monde et leurs bretelles

Paris — L'"Opinion" rapporte un petit fait qui remonte au jour récent où M. Painlevé, revenant du Maroc par la voie des airs, atterrit à Toulouse et fut reçu sur l'aérodrome par M. de Monzie:

Le président et le ministre s'embrassèrent fort affectueusement. M. de Monzie était très ému et à peine remis de son émotion quand M. Painlevé lui demanda doucement:

— Est-ce que les magasins sont ouverts, cher ami?...

Le visage du grand maître de l'Université accusa une véritable anxiété. Une aussi longue randonnée avait-elle troublé le cerveau pourtant si parfaitement équilibré du président?...

— Je vous demande, cher ami, reprit M. Painlevé, si les magasins sont ouverts?...

— Mais pourquoi, M. le président? hasarda M. de Monzie.

— Mais tout simplement parce qu'une secousse m'a cassé mes bretelles dans l'avion et que je voudrais bien pouvoir en acheter une autre paire...

M. de Monzie respira. Mais c'était un dimanche. Les magasins étaient fermés à coup sûr.

— C'est bien fâcheux, objecta M. Painlevé.

Alors, avec une grande habileté et des gestes trompeurs, M. de Monzie s'assura de l'autonomie éventuelle de son propre pantalon, puis il défit et fit glisser ses bretelles, par derrière, à l'ombre du veston, et en ayant formé un menu paquet, au creux de la main, il les offrit comme on donne un billet doux au président.

— Cher ami, je n'oublierai pas cela, lui dit M. Painlevé.

Toute la journée des gens remarquèrent que M. de Monzie portait bien fréquemment les mains à la taille et qu'alors le président du Conseil lui souriait gentiment.

La mort de Philippe Daudet

Paris — Le procureur de la République a demandé au tribunal de rejeter la plainte de M. Léon Daudet, le chef du parti royaliste, demandant l'ouverture d'une enquête contre inconnu pour meurtre de son fils Philippe, âgé de 14 ans, en janvier 1923. Le procureur estime qu'il y a eu suicide.

Une artiste du siècle dernier

Paris — Etampes a célébré le centenaire d'une artiste qui eut en son temps le renom d'un grand talent et d'une rigidité de moeurs peu répandue dans le monde des théâtres. C'était Rose Chéri. Dans les pièces où elle joua avec éclat, elle n'acceptait point de rôle où il lui eût fallu chanter un duo d'amour dans les bras d'un autre homme que son mari, artiste comme elle.

Rose Chéri, de son vrai nom Rose-Marie Cizos, était née à Etampes en 1825. Elle mourut en 1860, en pleine célébrité.

Mort de Mgr Janssens

Rome — L'"Osservatore Romano" annonce la mort de Mgr Laurent Janssens, évêque titulaire de Betsaïde, en Palestine, un des membres les plus savants de l'ordre des Bénédictins. Mgr Janssens est décédé au couvent de Saint-Calixte, à l'âge de 70 ans, après 48 ans de vie ecclésiastique.

Mgr Laurent Jansens naquit à Saint-Nicolas de Waes, diocèse de Gand, le 2 juillet 1855; il fut sacré évêque en 1921. Il a écrit plusieurs ouvrages liturgiques réputés.

La coopération intellectuelle

Genève — La commission internationale de la Société des Nations, qui s'occupe de la coopération intellectuelle, s'est assemblée à Genève, sous la présidence du professeur Gilbert Murray, délégué anglais. La commission discutera les détails de l'établissement proposé à Paris d'un institut international pour la coopération intellectuelle. La chambre des députés de France a récemment voté des crédits de 500,000 francs pour l'entretien de cet institut durant six mois.

Le Canada lien entre la France et l'Angleterre

Londres — La ville d'Hasting a restitué au Canada les armes royales françaises de Québec, qu'elle détenait depuis 1759. Le général Murray, un des compagnons de Wolfe, les avait rapportées du Canada et en avait fait don à sa ville natale. Ces armes, qui ornaient autrefois les grilles de la ville de Québec, ont été remises solennellement par lord Willington, maire d'Hastings, à M. Larkin, haut commissaire du Canada à Londres.

M. de Fleuriau, convié à cette cérémonie, avait été invité à prendre la parole. L'ambassadeur de France, qui avait choisi comme sujet de son discours "Le Canada lien d'amitié de l'Entente cordiale", a obtenu un très vif et très chaleureux succès.

ROME — Plusieurs nations participeront au premier congrès international pour la lutte contre la malaria, congrès qui sera tenu à Rome du 4 au 6 octobre.

La longueur totale des voies ferrées canadiennes était, au 1er janvier 1924, de 39,656.58 milles. Au cours de 1923, 521.68 milles de lignes nouvelles ont été mis en exploitation.

POUR RIRE

L'orthographe de la grand'mère

Drôle de conversation que j'ai eue avec une bonne grand'mère, à la campagne, chez un de mes amis: c'est la grand'mère de son fermier; une jolie vieille, la figure toute ratatinée et plissée comme un parchemin du temps d'Hérode, mais si soigneuse de sa personne, bien proprette dans sa robe d'indienne, avec son bonnet à l'ancienne qui lui couvre les oreilles.

Hier, j'arrive chez mon ami, comme tous les ans, aux vacances, et je trouve la grand'mère assise devant la ferme, exactement dans la position où je l'avais laissée l'année dernière; on aurait dit qu'elle n'avait pas plus bougé que si elle avait été un portrait en peinture. C'était la même attitude et les mêmes accessoires. Elle était assise sur un banc, sous les mûriers, avec une chaise devant elle pour s'appuyer les pieds; et auprès d'elle, sur le banc, et devant elle, sur la chaise, un gros tas de linge neuf, blanc comme la neige et déjà tout parfumé de lavande.

— Eh! bonjour, grand'mère!

— Té! vé! c'est vous, monsieur d'Auriol? Bien le bonjour!

— Et alors? vous vous maintenez, à ce que je vois? vous avez une mine superbe, grand'mère. Longemaï!

— Eh! eh! monsieur d'Auriol, je n'ai plus beaucoup bonne vue ni bonne mémoire, péchère! Ah! si vous m'aviez vu à vingt ans!... bon Diou!

— Tout passe, grand'mère... ne vous plaignez pas. Mais... dites-moi un peu... comment se fait-il que, depuis trois ans, je vous retrouve toujours en train de marquer, avec votre joli fil de coton rouge, des douzaines, des centaines de serviettes, de camisoles et de mouchoirs. Vous travaillez pour un magasin?

— Oh! non! monsieur d'Auriol. Moi, je travaille rien que pour mes petits-enfants.

— Mais, combien en avez-vous donc?

— Trois: une fille et deux garçons. Je leur marque leurs trousseaux.

— Ah! voilà! Mais ils n'ont pas tous le même nom, je pense. Je vois qu'avec votre coton rouge vous faites toujours la même lettre: la lettre A, rien que des A. Est-ce que c'est tout pour le même? Eh! bé! il en aura un de trousseau, celui-là!

— Ah! monsieur d'Auriol, vous galegez! Eh non! c'est pas tout pour le même, je vais vous dire: je fais toujours des A, pourquoi je suis beaucoup vieille. Je me rappelle plus de l'alphabet; je me souviens que de la première lettre, je ne sais plus que A, péchère! Et puis, de mes trois petits-enfants pour qui je travaille, il y en a deux que la lettre A, il la leur faut à tous les deux. Il y a d'abord la petite que vous voyez-là, que la lettre A lui va très bien, pourquoi on l'a baptisée: Arsule; et puis, après, il y a l'aîné des deux garçons, que la lettre A il la lui faut encore, pourquoi on lui a mis: Arnest. Vous voyez! Ça fait deux trousseaux que j'ai su leur marquer... Il n'y a que le dernier, ce petit drôle d'Auguste, que ça commence par un O. Et l'O, je ne sais plus comment le faire!...

Jean AICARD.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 AOUT 1925 NUMERO 9

Il faut avoir la certitude absolue, infinie, que tout ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Il y a des coeurs et des esprits excellents qui n'ont que deux torts: chercher la perfection en autrui et la trouver en eux-mêmes.

E. GERUSEZ.

A NOS LECTEURS

Nous nous sommes toujours efforcés de garder pour nous seuls nos ennuis ordinaires d'administration, mais nous croyons devoir mettre nos abonnés au courant de certains événements d'une gravité exceptionnelle qui peuvent mettre la vie de notre oeuvre en danger.

Notre journal existe depuis douze ans. Il a passé à travers les difficultés inhérentes à la fondation et à la mise en marche des journaux du même caractère. La *Liberté* a progressé, elle est maintenant viable et ne demande qu'à vivre pour continuer le travail nécessaire de liaison entre les groupes français du Manitoba.

Toutefois, il faut dire que la *Liberté* n'est pas autonome. Elle est la propriété de la *West Canada Publishing Company*. Ceux qui ont pris part à la fondation de notre journal savent que sans la *West Canada Publishing Company*, la *Liberté* n'eût pas vu le jour. C'est cette compagnie qui a comblé les déficits de notre journal pendant les années pénibles du début.

La *West Canada Publishing Co.* a été fondée pour faire oeuvre de presse catholique bien avant l'apparition de la *Liberté*. Elle publie et a publié des journaux en anglais, en français, en allemand, en polonais et en ruthène.

Le *Canadian Ukranian*, acculé à la banqueroute il y a une couple d'années, est venu supplier la *West Canada Publishing Co.* de vouloir bien le sauver en lui prêtant son crédit, l'expérience de son personnel et le dévouement de ses employés. Ce n'est pas sans hésitation que les directeurs de la *West Canada Publishing Co.* ont consenti à accepter pareilles responsabilités. On fit valoir les raisons d'apostolat auprès de nos coreligionnaires ruthènes; le journal était nécessaire à une population privée de desserte religieuse suffisante et gravement menacée dans sa foi. Cette raison, et celle-là seule, fit passer outre aux craintes qu'inspirait aux directeurs de la *West Canada Publishing Co.* un nouveau fardeau ajouté à une charge déjà lourde. Cette compagnie consentit donc à se charger de l'administration matérielle du journal, tout en laissant à l'autorité ecclésiastique ruthène le soin de voir à la rédaction et à la censure d'un journal imprimé dans une langue inconnue de la direction de la *West Canada Publishing Co.*

Or le journal ruthène, récemment poursuivi pour libelle, vient d'être condamné à payer $7,000: $2,000 de dommages supposés et $5,000 comme sanction disciplinaire. Ce verdict est d'une sévérité inconnue jusqu'ici dans les annales du journalisme canadien. Nous le croyons de la dernière injustice, mais la sentence est portée.

C'est donc une affaire de $10,000 à peu près, en y ajoutant les frais légaux. Comme la compagnie d'impression est conjointement responsable avec le journal ruthène et que celui-ci est dépourvu de moyens financiers, c'est la *West Canada Publishing Co.* qui devra payer.

Dix mille piastres ajoutées au fardeau déjà lourd qu'elle doit porter, c'est énorme. Si encore il lui suffisait de verser cette somme pour se libérer de tous ses ennuis, elle s'efforcerait de la trouver. Mais une nouvelle poursuite de $10,000 est venue se greffer sur la première et il y en a d'autres en perspective. En présence d'un tel état de choses, il ne reste d'autre alternative à la *West Canada Publishing Co.*, pour protéger les droits de ses vrais créanciers, que de déposer son bilan, en vue d'une réorganisation.

Elle doit adopter cette ligne de conduite tout en se rendant compte qu'une liquidation ne lui permettra pas de réaliser la valeur de son actif et l'empêchera de faire complètement honneur à ses affaires. Dans le malheur qui la frappe, cette dernière considération est celle qui lui est le plus pénible. Inutile de dire qu'elle ne s'y résigne que forcée par des circonstances indépendantes de sa volonté.

La *Liberté* fait partie légalement de la *West Canada Publishing Co.* et doit suivre cette dernière dans sa liquidation. La sympathie très vive que nous avons toujours rencontrée chez nos abonnés nous a portés à les mettre au courant de cette triste affaire. Le souci de notre honneur nous commandait, au surplus, de dire publiquement la raison de nos difficultés actuelles.

Mais nous ne nous laissons pas abattre par cette dure épreuve et nous entendons bien ne pas en mourir. Depuis douze ans qu'elle existe, la *Liberté* a, croyons-nous, amplement justifié sa raison d'être, elle est devenue un organe essentiel de notre vie nationale au Manitoba et l'idée même de sa disparition est de celles auxquelles nul d'entre nous ne voudrait s'arrêter. Aussi est-ce avec un courage non entamé et forts de la sympathie de nos compatriotes de la province et de tout le Canada que nous entreprenons dès aujourd'hui une réorganisation nécessaire pour continuer notre oeuvre de presse catholique et nationale.

Nous espérons que la publication de la *Liberté* et des autres journaux de la *West Canada* ne sera pas interrompue.

LA *LIBERTE*.

S. S. Pie XI et l'"Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien"

Le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., auteur de l'"Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien", a reçu du cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire:

Segretaria di Stato
di Sua Santita

Dal Vaticano, 30 juin 1925.

Mon Révérend Père,

Le Souverain Pontife a vivement agréé l'hommage que vous Lui avez fait des quatre volumes de l'"Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien".

Sa Sainteté vous remercie de tout coeur de ce témoignage de vénération filiale et vous félicite d'un travail qui, tout en mettant en lumière les pages glorieuses de l'Eglise universelle, est aussi un titre d'honneur pour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Comme gage de Sa spéciale bienveillance, le Saint Père est heureux de vous envoyer la Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) P.-C. GASPARRI.

Très Révérend Père Morice, O.M.I.,
Lebret, Sask. (Canada).

WASHINGTON — On considère que le problème agricole, aux Etats-Unis est plus grave que jamais sous maints rapports. Le congrès s'en occupera.

MONTREAL — Le maréchal et la comtesse Haig se sont embarqués vendredi à Montréal, sur le "Letitia", pour rentrer en Angleterre.

S. G. MGR P.-E. ROY

Le nouvel archevêque de Québec

Par le décès de S. E. le cardinal Bégin, S. G. Mgr Paul-Eugène Roy devient le dix-huitième successeur du vénérable Mgr de Laval sur le trône de l'Eglise métropolitaine de Québec.

Rien de ce qui se passe à Québec ne laisse les Canadiens français indifférents.

Si les deuils de Québec sont les deuils de la nation, les joies de Québec se répandent aussi dans le coeur de tous les compatriotes. Québec, en effet, berceau de la race et berceau de la religion catholique au Canada, reste le poste émetteur d'où les fils dispersés attendent des enseignements, des exemples et des directions. Le Concile Plénier de Québec et le Congrès de la Langue française, pour ne mentionner que ces deux événements, suffisent à démontrer qu'au point de vue national comme au point de vue catholique, c'est dans la vieille cité de Champlain et de Laval que la nation canadienne entend le mieux battre son coeur et retrempe plus vite ses énergies.

C'est pourquoi, sans doute, la divine Providence y suscite toujours des évêques remarquables qui sont à la fois la gloire de leur pays et l'honneur de leur religion.

Le nouvel archevêque de Québec fait honneur à sa lignée.

C'est un chef.

Doué d'un grand prestige, il est avant tout un homme d'oeuvres. C'est, par excellence, un constructeur; merveilleusement servi par une intelligence puisante et créatrice, il mène à bien par un effort tenace et une organisation invincible les entreprises qu'il a jugées nécessaires. Ses collaborateurs ont foi en lui; son commandement leur inspire de la sécurité; et ils lui obéissent d'autant mieux qu'ils l'admirent et qu'ils l'aiment. La confiance que l'archevêque témoigne à ses inférieurs leur est à la fois un stimulant et un réconfort. Le chef est humble; le chef est prudent; le chef est fort.

Mgr l'Archevêque de Québec est aussi un grand orateur; personne ne s'est jamais lassé de l'entendre, soit dans les mille et une circonstances où un évêque se trouve appelé à improviser, soit dans les solennelles assemblées de la religion, du patriotisme ou des oeuvres sociales.

Vigueur de la pensée, maitrise de la langue, puissance de la métaphore, éloquence du geste, tout chez Mgr Roy contribue à convaincre l'intelligence et à persuader la volonté.

Enrichi depuis longtemps de la plénitude du sacerdoce et de l'autorité pontificale, le coadjuteur de feu le cardinal Bégin ne s'est pas moins fait remarquer par la dignité avec laquelle il accomplit les rites augustes de sa charge, que par la sagesse clairvoyante de son administration; de près comme de loin, nous l'avons tous vu à l'oeuvre, secondant de ses efforts, qui étaient toujours grands et fructueux, le noble vieillard qui lui avait dit comme autrefois le Pharaon à Joseph: "C'est vous qui aurez l'autorité sur ma maison; quand vous ouvrirez la bouche pour commander, tout le peuple vous obéira, et je n'aurai au-dessus de vous que le trône et la qualité de roi."

Mais si un prince de l'Eglise a voulu partager avec lui son autorité, le divin Crucifié lui a aussi fait part de ses douleurs; la mission du Rédempteur a tiré sa fécondité de l'abondance des souffrances qu'il a bien voulu s'imposer; un autre Christ, archevêque à la taille de géant et à la santé de fer qu'un mal impitoyable a quand même paralysé pour l'action extérieure, nouvel "homme de douleurs", porte dans son coeur et rachète par sa croix les âmes qui s'égarent.

Chef éloquent, chef entrainant, l'archevêque de Québec est le Pontife sanctifié par la souffrance auquel le bon Dieu confie les destinées de l'Eglise de Québec.

Nos lecteurs s'uniront à nous pour saluer dans la personne vénérée du nouvel archevêque de Québec le chef qui fut si actif, l'orateur qui sema tant de bons discours, le pontife qui distribua tant de grâces; ils s'inclineront profondément devant l'homme de douleurs et connaissant la souffrance; ils s'agenouilleront avec nous pour demander avec de plus vives instances le miracle que tant d'âmes souhaitent et qu'elles implorent de la libéralité du Tout-Puissant. — S. I. C.

REGINA — Environ 3,500 membres de la Coopérative du Blé travaillent dans la province et font un effort final pour porter la superficie des contrats à neuf millions d'acres.

REGINA — Une grande campagne sera faite prochainement par les progressistes fédéraux de la Saskatchewan, dans le but de prélever des fonds pour leur parti.

L'ETUDE DURANT LES VACANCES

Les cours de vacances au Collège d'Agriculture

Au Canada, comme en France et aux Etats-Unis, les cours de vacances sont en honneur. Cette année, la soif d'apprendre a attiré plus de cinq cents étudiants et étudiantes durant les mois de juillet et août au Collège d'Agriculture.

Située sur le bord de la rivière Rouge, à mi-chemin de Winnipeg à Saint-Norbert, cette institution importante, devenue faculté de l'Université du Manitoba, paraît comme une carte postale illustrée, vue du grand chemin Lord Selkirk, à un mille de distance. Le tramway nous y conduit à toutes les heures du jour.

Je ne crois pas qu'il y ait au Canada un corps aussi imposant de bâtisses en pierre et en briques pour former une si grande école d'agriculture. Six édifices, y compris la résidence du principal du collège, composent la partie la plus importante. Le visiteur entre d'abord dans l'édifice de l'administration. Au centre de ce palais, on voit un escalier en hectagone qui monte jusqu'au quatrième étage. De chaque côté de l'escalier il y a des cabinets de travail, des salles de classe, une vaste bibliothèque et un bureau de poste.

Autour de l'édifice central rayonnent les autres constructions, bâties sur le même modèle, à l'épreuve du feu. Nous pouvons donc visiter l'édifice de la botanique et de l'horticulture, avec deux belles serres chaudes remplies de fleurs aux diverses nuances pendant toute l'année. Puis c'est celui de la physique et de la chimie, bien outillé, muni de laboratoires et d'un musée d'histoire naturelle et de salles de classe. Un peu plus loin, vous pouvez pénétrer dans l'édifice de la mécanique, réservé aux travaux manuels et à la forge. Tout près de là, vous allez au pavillon de la laiterie, également bien aménagé.

A quelques pas de ce dernier, nous pénétrons dans l'immense édifice de la résidence où l'on loge et nourrit plus de cinq cents personnes. C'est donc dire qu'il y a des chambres à deux lits et pourvues de salle de bain à chaque étage. Au centre du palais résidentiel, dans le sous-sol, il y a une vaste piscine et des douches où l'on peut se rafraichir durant les chaleurs d'été. Au premier étage, vous pouvez voir l'immense salle à manger où 600 personnes prennent place confortablement. Au-dessus de la salle à manger, le concierge vous conduit à la salle de théâtre, aussi vaste que celle de la ville. A côté de l'auditorium, vous entrez dans la grande salle de gymnase.

Si vous voulez avoir une idée complète des bâtisses appartenant à la ferme, vous pouvez jeter un coup d'oeil rapide sur la porcherie, les écuries, les étables, le poulailler, la bergerie, la miellerie. Ces douze édifices, plus importants les uns que les autres, sont munis de lumière électrique, d'eau chaude et d'eau froide, alimentés par un pouvoir hydraulique muni d'un chauffage central.

Comme vous voyez, c'est une véritable petite ville ayant ses commodités modernes et tous les avantages de la campagne. En effet, si vous prenez la peine de visiter cette ferme d'un mille carré, vous observez des champs de céréales, des fleurs où butinent les abeilles, des légumes et des arbustes de toutes sortes où l'on pratique l'"empirisme", comme on dirait en médecine. C'est donc une ferme expérimentale. Le fruit des expériences est annoté tous les jours de l'année, grâce à la statistique. On sait, par exemple, combien d'oeufs par année une poule de race peut rapporter, ce que produit une vache laitière, combien de minots diverses céréales peuvent rendre, ce que coûte un bon repas substantiel, etc.

Etant donné que l'agriculture est la "moelle épinière" d'un pays comme l'Ouest canadien, on a donc voulu que rien ne soit épargné pour y édifier ces maisons luxueuses.

C'est dans ce séjour charmant que les étudiants poursuivent leurs études dans les sciences agricoles durant le cours de l'année. On profite de l'été, pendant lequel ces maisons sont inoccupées, pour y instituer les cours de vacances patronnés par le département d'éducation et l'Université du Manitoba. Alors on y voit cette affluence de personnes venues du Manitoba, des Etats-Unis, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Mais, me direz-vous, quel est donc le but de ces cours? C'est de permettre aux étudiants de mieux se spécialiser dans certains sujets du programme scolaire, d'étudier les méthodes d'enseignement, de se préparer aux examens universitaires afin d'y prendre leurs degrés.

C'est pourquoi quelques uns étudieront l'histoire, l'anglais, la psychologie, la pédagogie; d'autres suivront des cours de français, de latin, de mathématiques, de physique, de chimie, de botanique, de zoologie, de dessin, de culture physique, d'art ménager et de travaux manuels. Il y a autant de classes que de sujets et souvent quatre classes de divers degré par matière.

Ayant affaire à des adultes sérieux, les professeurs obtiennent de bons résultats: "Labor improbus omnia vincit." C'est le cas de dire que pour les professeurs et les étudiants aussi bien que pour tout le monde, en général, la vie est un combat, une étude et un travail continuels.

Tout de même il faut bien se distraire un peu de ses occupations. Pour cette fin, on organise des jeux athlétiques et des sports qui se pratiquent au grand air sur les vastes pelouses du collège. On se livre donc à des tournois de tennis, de balle au camp et d'autres exercices physiques. Le soir, on fait des feux de joie au bord de la rivière où l'on chante gaîment l'"Alouette". Certains samedis, on a organisé deux excursions à Winnipeg Beach et à Grand Beach.

On essaye donc de mêler l'utile à l'agréable, tout en cultivant son esprit et en acquérant de nouvelles connaissances, ce qui est un excellent moyen d'entretenir le feu sacré de l'enseignement et de l'étude.

Godias BRUNET.

30 juillet 1925.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Pour détourner des Etats-Unis

Le Droit (M. Charles Gautier):

Tout le monde s'entend pour déplorer l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis, surtout lorsque cet exode se produit, comme au cours des dernières années dans des centres américains où les nôtres n'ont pas de solide organisation religieuse et nationale. Ces centres sont géographiquement beaucoup plus proches de Montréal que les centres français de l'Ouest, mais ils sont complètement séparés de la province de Québec par la langue, la foi, la patrie, les coutumes. C'est pour les nôtres l'anglicisation immédiate ou prochaine.

Vouloir grossir les centres franco-américains, centres industriels pour la plupart, c'est dépeupler davantage les campagnes, altérer d'autant nos forces religieuses, nationales, politiques. Nous disons ces choses sans acrimonie, sans reproche. C'est une simple constatation de faits. Qui, en effet, niera que, abstraction faite de Québec, les 57,000 Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, les 121,000 Acadiens du Nouveau-Brunswick, les 250,000 Franco-Ontariens, les 41,000 Franco-Manitobains, les 42,000 Canadiens français de la Saskatchewan, les 31,000 Canadiens français de l'Alberta, ont, non seulement dans l'ensemble, mais chaque groupe dans sa province, plus d'influence, plus de liberté, plus d'avenir, et cela dans le domaine religieux, national et politique, que les deux millions de Franco-Américains?

Il y a là un fait qui milite puissamment en faveur du maintien des Canadiens français dans les provinces canadiennes. Au Canada, l'opinion est unanime sur ce point, et l'on cherche par tous les moyens à enrayer l'exode des nôtres vers les Etats-Unis.

L'unanimité n'est plus la même lorsqu'il s'agit de savoir si les Canadiens français demeureront dans la province de Québec ou s'ils iront chercher aventure et fortune dans d'autres provinces, s'il est préférable de les masser dans les régions de colonisation du Québec et de l'Ontario ou de leur faciliter l'accès des provinces de l'Ouest.

Humour et morale

Nous lisons dans un journal canadien:

Un commerçant de charbon, qui vient de se retirer des affaires, écrit ce qui suit:

"Comment ai-je pu me retirer des affaires ayant $50,000 à mon compte de banque, après avoir été trente ans dans le commerce de charbon? La raison, c'est que je me suis toujours appliqué sincèrement à mon devoir. J'ai suivi les règles les plus rigoureuses de l'économie. J'ai toujours été honnête. Je n'ai jamais dépensé un sou pour des folies, m'attachant sans relâche à ma besogne et avec tout mon coeur."

Et cette belle leçon de morale finit par ce trait:

"Une autre raison, c'est qu'à sa mort mon oncle m'a légué $49,999.50."

La mort peut briser bien des joies, bien des espérances; elle ne peut rompre les liens qui unissent une âme immortelle aux âmes qu'elle aime immortellement.

TRIBUNE LIBRE

L'INCIDENT DE BATOCHE

Mise au point par le Comité Historique de l'Union Nationale Métisse

Monsieur le rédacteur,

Notre Comité a eu le plaisir d'envoyer, à cette occasion, deux télégrammes de félicitations: l'un à Mgr Brodeur pour le remercier de son attitude énergique au sujet de l'inscription commémorative; l'autre aux membres de la "Liaison française", pour les féliciter de leur geste patriotique. Ce geste de la "Liaison française" ne nous a pas étonnés. La noble Province de Québec a toujours été avec les opprimés contre les oppresseurs. C'est d'elle que nous est venu le réconfort dans les temps héroïques et malheureux que nous avons traversés; quand nous étions bafoués et maltraités de toutes parts, son attitude sympathique nous a donné le courage de survivre. Aussi, c'est du fond du coeur que nous lui disons: merci; merci à Québec, merci à la "Liaison française".

Mais à côté de ces dispositions bienveillantes, nous sommes bien forcés de conclure que dans les discours de Batoche, les Métis ont été traités, comme toujours, en vaincus. On a continué à piétiner sur eux et principalement sur leur chef, en ramassant à nouveau toutes les injures et toutes les calomnies inventées de toutes pièces en 1885. Comme l'habitude est bien prise de ne pas se gêner avec les Métis — quantité négligeable — on adresse en passant quelques mots d'éloge à leur bravoure et ensuite on les écrase sans justification, sous le fardeau des accusations les plus lourdes. Cela se fait depuis 40 ans!

Nous concevons que quelques-uns puissent rapporter ces calomnies avec sincérité parce qu'on ne leur a pas montré d'autre version. Le malheur, c'est que des écrivains de grand talent ont pris comme véridiques les mensonges inventés par la haine, le fanatisme et la passion politique. Le but que se proposaient d'atteindre les auteurs de ces inventions était admirablement servi par ceux qui, plus tard, ont continué à répéter leurs assertions. Ce but était tout d'abord l'idée fixe de convaincre le public qu'on n'était pour rien dans la Rébellion. Les signatures de certaines correspondances étaient pour eux des garanties de vérité indiscutable, et ils ont écrit l'histoire à la lumière de renseignements contenus dans ces correspondances. Ce qui nous étonne c'est qu'on semble avoir oublié de tenir compte d'une partie importante de ces écrits, car une citation intégrale aurait fait voir certains événements sous un autre jour. Mais la vérité ne ment pas. Le petit peuple métis, faible et sans ressources, sera-t-il encore appelé à la faire connaître?

Quelques amis nous disent: "Pourquoi n'avez-vous pas parlé plus tôt?" A cela nous sommes obligés de répondre par un pénible aveu. Après la mort de son chef et les événements de 1885, la nation métisse vécut la tête basse, renfermant sa douleur en elle-même, se sentant méprisée et ne trouvant aucune sympathie autour d'elle. Les jeunes n'osaient plus se dire Métis; on leur faisait sentir partout que ce nom était une tache. Ce fut peut-être le temps le plus pénible pour les nôtres. Mais la Providence suscita parmi nous des hommes à l'esprit viril qui secouèrent leur torpeur, entreprirent de secouer celle de leur race et de lui redonner la place qui lui appartient. Une réorganisation fut entreprise. Le premier but fut de mettre l'histoire au clair, tâche immense si l'on tient compte de la situation. De fait, tous les actes des Métis ne semblaient avoir été que des actes d'automates. Le bien qu'ils avaient fait, on le leur avait fait faire. Si d'autre part on leur reprochait un écart on ne manquait pas de dire que c'était dû à un manque de soumission à une direction plus éclairée.

C'était une légende, mais une légende tenace. Il fallait être bien armé pour la détruire. Comme ces hommes n'avaient pas les moyens d'y consacrer tout leur temps, des années passèrent, mais ils croient qu'ils sont maintenant en état d'atteindre ce but dans un avenir peu éloigné. Vingt ans de travaux et de persévérance leur ont permis de ramasser tous les matériaux au moyen desquels le rôle joué par les Métis dans les Provinces de l'Ouest sera mis au jour d'une manière impartiale et véridique. Ce n'est plus qu'une question de finances, et nous espérons, le patriotisme des Métis aidant, régler cette question avant peu.

Cet aveu fait, nous entreprendrons de répondre aux discours de Batoche. On a dit là, entre autres choses:

"En 1870, si le drapeau anglais a pu continuer à flotter librement à la brise canadienne, s'il n'a pas été remplacé par le drapeau étoilé, nous le devons à Mgr Taché."

La surenchère n'a jamais aidé à établir des réputations durables; bien souvent, le temps qui passe effrite tout ce qu'on a dit de trop et emporte aussi ce qui aurait dû rester. La gloire de Mgr Taché est assez haute pour ne pas souffrir d'une mise au point. Celui qui, dans ces derniers temps, a voulu se renseigner, a pu se convaincre que si le mouvement des Métis en 1869-70 a pu réussir, ce n'est certes pas dû à Mgr Taché. En effet, si à l'arrivée de Mgr Taché, le 9 mars 1870, Riel n'avait pas eu assez d'ascendant sur les siens pour les garder autour de lui, et s'il n'avait pas mis des gardes pour empêcher Mgr Taché de communiquer avec les Métis, il est hors de doute que l'histoire n'aurait pas enregistré le succès de ce mouvement et la "Liste des Droits" n'aurait pas été incorporée dans la Constitution.

Les orateurs voudraient-ils faire allusion à l'invasion fénienne? Cet événement eut lieu en 1871. Or Mgr Taché, partant pour Ottawa, rencontra Riel à Saint-Norbert, le 22 septembre. Il dit à Riel: "Vous savez le bruit qui court au sujet des Fenians? — J'en ai entendu parler, répond Riel. — Je suppose, dit Mgr Taché, qu'il n'y a pas de doute sur votre attitude? — Monseigneur, répond Riel, je suis catholique et Français; je n'aime pas ces gens-là, n'ayez aucune crainte." Est-ce que cette réponse porte à croire que sans l'intervention de Mgr Taché, Riel aurait aidé les Fenians? Riel a-t-il dû être dissuadé? Au contraire, pas de trace d'hésitation.

Et notons bien qu'en ce moment Riel était fugitif et traqué partout. Néanmoins, que fait-il? Il assemble les siens; dans plusieurs assemblées consécutives dont les procès-verbaux ont été publiés, les Métis ont discuté la question à fond. Quelle est leur décision? Malgré toutes leurs misères, les mauvais traitements, le manque de parole des ministres à Ottawa, ils décident de soutenir le gouvernement. Et quand le lieutenant-gouverneur Archibald demande leurs services, ils répondent oui, à une condition pourtant: c'est qu'ils ne seront pas tirés dans le dos pendant qu'ils défendront le pays. La réponse du lieutenant-gouverneur mérite d'être consignée: "Nous vous promettons que vous ne serez pas inquiétés dans les circonstances actuelles." C'est-à-dire: pendant que vous nous défendrez. Nous devons dire, à la justification du lieutenant-gouverneur, que cette phrase incroyable lui fut suggérée. Avec cette seule promesse, les Métis prirent les armes et leur attitude sauva le pays. Les persécutés sauvèrent les persécuteurs. Qu'y ont-ils gagné? Le silence et le mépris.

Mgr Taché pose une question à Riel et on lui attribue d'avoir sauvé le pays. Les Métis sauvèrent leurs persécuteurs avec la seule promesse qu'ils ne seraient pas tirés dans le dos. Comment leur loyauté et leur dévouement ont-ils été reconnus? Les discours de Batoche vous donnent la réponse.

Passons maintenant à 1885. On a parlé là-bas, le 10 juillet, de la contre-campagne organisée par les missionnaires. Nous ferons remarquer que les missionnaires n'avaient pas attendu l'insurrection pour mettre le gouvernement en garde contre Riel. Aux premiers bruits qu'une mission était partie pour le chercher, ils conseillèrent de l'arrêter, "s'il accepte l'invitation et traverse la frontière". (Epitome des Documents parlementaires, Rébellion du N.-O., page 383.)

Avant de répondre aux accusations, nous devons déclarer que la plus grande partie de ce qui va suivre est contenue dans une lettre que notre Comité avait adressée au R. P. Morice. L'idée première du Comité avait été de publier cette lettre, mais sur les conseils d'amis sincères et très dévoués, nous avons référé cette lettre au R. P. Morice lui-même en lui demandant de faire les rectifications qui s'imposaient, car nous ne mettions pas en doute ses bonnes intentions.

Le Révérend Père n'a pas daigné nous répondre. Pourtant la question était importante: il s'agissait de la réputation de tout un peuple. Son silence était pour nous inexplicable. Alors nous avons porté notre cause devant l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui pouvait empêcher la diffusion du livre: "Histoire abrégée de l'Ouest Canadien", qui était destiné aux écoles primaires, livre qui avait motivé notre lettre. Cette démarche de notre part porta de bons fruits. En effet, l'Association d'Education nomma un comité composé du R. P. Normandin, O.M.I., de l'hon. juge L.-A. Prud'homme et de M. Samuel Nault. Ce comité prit connaissance des faits et du pourquoi de l'opposition des Métis à la diffusion

(Suite à la quatrième page)

L'incident de Batoche

(Suite de la troisième page)

de ce livre. Il suggéra aux membres de l'Exécutif de l'Association d'envoyer eux-mêmes la lettre ci-haut mentionnée au R. P. Morice et de prendre les moyens de s'assurer qu'elle lui serait remise.

Ceci fut fait. L'Exécutif a bien reçu le récépissé du bureau de poste établissant que la lettre était parvenue au destinataire, mais il n'eut pas plus de réponse que notre propre Comité.

L'Association a fait son devoir, comme en fait foi la résolution adoptée à sa dernière réunion. Nous la remercions et nous remercions particulièrement le R. P. Normandin et l'hon. juge Prud'homme pour le grand esprit de justice dont ils ont fait preuve dans toute cette affaire. Nous aimerions à rencontrer plus souvent cet esprit de justice et de charité. La vérité sur l'Histoire pourrait être établie sans trop de heurts pour personne.

L'on a dit et l'on a écrit que Riel et son Conseil avaient forcé la plupart des Métis à se joindre au mouvement insurrectionnel. Or, tel n'est pas le cas, et nous sommes en mesure de le prouver. Ce mouvement a été spontané. Les Métis avaient de nombreux griefs; leur existence comme peuple était menacée et pour toute réponse aux pétitions et aux demandes qu'ils envoyaient depuis sept ans au gouvernement, celui-ci envoyait de la police, des balles et des chaînes. Ils préférèrent mourir les armes à la main que de se laisser détruire. Ils furent unanimes dans leur décision. Exceptons pourtant Charles Nolin. Après avoir enflammé les débuts par ses dispositions de tout mettre à feu et à sang si les siens n'obtenaient pas justice, il prit peur au premier coup de feu tiré au Lac aux Canards, vola la voiture de sa belle-soeur, Mme Athanase Lépine, et se sauva à Prince-Albert pour se mettre sous la protection de la police. L'ancien ministre de l'Agriculture continua son rôle de 1870 en se faisant le délateur des siens et le termina par son fameux et faux témoignage au procès de Régina.

Le Père Morice semble rejeter sur les Métis la responsabilité du massacre des missionnaires au Lac à la Grenouille. Pourtant, au procès de Régina, la défense a prouvé à la satisfaction du tribunal que les Métis étaient innocents de cette affaire. Les lettres que Dumont et Riel écrivaient aux Sauvages, et auxquelles on attribue la cause du massacre, portaient la date du 1er mai. (Plaidoyer de Osler, avocat de la couronne, au procès de Régina.) Or, le massacre avait eu lieu le 2 avril. La distance entre le Lac à la Grenouille et Batoche est énorme et ce n'est que dans les premiers jours de mai que les gens de Batoche en eurent la nouvelle. Les Métis regrettèrent ce triste incident, mais la chose était faite. Faut-il rejeter sur eux une faute coïncidente qui eut sa propre cause immédiate? C'est un fait reconnu que les Sauvages étaient dans une situation déplorable. Les agents du gouvernement semblaient avoir pris à tâche de les faire disparaître. Lard rouillé, farine corrompue, etc., tout ce qui est habituellement jeté aux ordures était bon pour les sauvages. Faire un tableau de la manière dont ils furent traités serait trop long et trop triste pour le cadre de cette critique. Nous citerons seulement le témoignage de l'hon. Lawrence Clarke qui dit: "Si les Sauvages n'avaient pas été retenus par les prêtres et les missionnaires, les instructeurs agricoles et les autres hommes politiques salariés nommés pour administrer leurs affaires auraient été tués depuis longtemps."

Ce témoignage est corroboré par les faits. Le matin du 2 avril, l'Esprit Errant alla demander de la nourriture au magasin. Sa femme et ses enfants étaient malades, surtout de faiblesse; lui-même n'avait pas mangé depuis plusieurs jours. Il reçut la réponse habituelle qu'on lui faisait tous les jours: "Travaille, fainéant!" Ce jour-là, l'agent le prit par les épaules, le tourna sur lui-même, et le jeta dehors à coups de pied. Alors le malheureux vit tout rouge; il alla chercher son fusil, et lorsque l'agent sortit il fit feu. Ce fut le signal. Tous les Sauvages s'armèrent et se vengèrent atrocement des maux qu'ils avaient endurés. Les Pères Marchand et Fafard tombèrent l'un après l'autre. Les Sauvages n'avaient aucune haine contre les Pères, mais comme le dit ensuite l'Enfant Tannant, fils du Gros Ours: "Nous ne pouvions pas nous plaindre sans qu'ils nous arrêtassent; ils étaient toujours entre nous et les agents." Voilà, d'après les Sauvages eux-mêmes, comment les deux missionnaires furent victimes de leur terrible vengeance.

Maintenant, loin de nous la pensée d'approuver ou même d'excuser le massacre du Lac à la Grenouille; mais si nous en donnons une explication, c'est pour mieux faire comprendre que les Métis ne furent pour rien là-dedans.

D'ailleurs, n'est-ce pas deux Métis, André Nault et Delphis Nolin, qui, au péril de leur vie, sauvèrent celle de Mme Delaney et de Mme Gowanlock?

Pour ce qui est de la soi-disant profanation de l'église de Batoche, voici les faits:

Après la décision de prendre les armes, les Métis se réunirent dans l'église de Batoche. Leur but était, comme l'affirment les témoignages que nous avons en mains, de se mettre plus près de Dieu et de le prier avant la lutte où plusieurs devaient tomber. Ils passèrent la nuit en prières. Dans la matinée du 19 mars, ils se répandirent dans le village et s'installèrent dans diverses maisons. Riel et son Conseil établirent leurs quartiers dans la maison de George Fisher où ils restèrent jusqu'à la fin des hostilités.

Le R. P. Morice affirme aussi que quatre Pères Oblats furent prisonniers à Batoche. Or, quand nous nous adressons à ceux qui étaient là, combattants ou autres, ils nous regardent étonnés, et nous répondent qu'ils n'en gardèrent **pas même un seul.** Etait-ce le Père Moulin? Il était dans son église et dans les derniers temps il eut la compagnie du Père Végreville. Mais comment croire qu'ils étaient prisonniers quand, dans les quatre jours de bataille, le premier allait où il voulait, se servant de son influence contre Riel, et quand le second put aller trois fois trouver le général Middleton, et l'on sait pourquoi. Ces prisonniers, si tant est qu'ils le fussent, étaient étrangement gardés. On a été jusqu'à dire que le Père Moulin avait été blessé par une balle insurgée. C'est une supposition gratuite, car le Père Moulin lui-même ne put dire, immédiatement après avoir été blessé, par quel côté il fut frappé. **Nous tenons ce témoignage de la personne même qui lui posa la question.**

Les deux autres, quels étaient-ils? L'accusation est grave; elle mérite d'être précisée. Etait-ce le Père Fourmont? Prenons son témoignage au procès de Riel. Il fut demandé une fois devant le Conseil. Riel le renvoya le soir même. Napoléon Nault alla le chercher à son presbytère à Saint-Laurent. Le Père Végreville les accompagna. Patrice Fleury le reconduisit. Ceci se passait immédiatement avant la bataille de Batoche. Le Père Touzé disparut après l'engagement du Lac aux Canards et ne fut plus revu par les Métis.

On a écrit également que des religieuses furent prisonnières à Batoche. Or personne parmi les combattants ou autres n'a vu des religieuses à Batoche pendant la campagne, et même avant. Des voix autorisées annoncent cependant qu'il y en avait. A la vérité nous avons en main le récit d'une religieuse (?) au "Tablet" de Londres. C'est un roman. Elle rassemble tous les prêtres, les frères, les soeurs à Saint-Antoine (Batoche) et elle finit sa lettre en disant "qu'ils étaient tous virtuellement prisonniers à Saint-Laurent". Or Saint-Laurent est à 10 milles de Batoche et il n'y eut jamais là de Métis en armes. Aucun coup de feu n'y fut tiré de toute la campagne. Ce roman pouvait être bon pour Londres en 1885, mais aujourd'hui, pour faire l'Histoire, il faut le mettre de côté.

C'est un fait bien connu parmi les nôtres que Gabriel Dumont, se rendant compte du dommage fait à leur cause par les missionnaires, proposa au Conseil de les faire garder; mais Riel s'y opposa en disant: "Laissez-les dans leurs presbytères". Et il n'en fut plus question.

Le Père Morice nous dit que Riel fut **capturé le 16 mai.** Pourquoi n'avoir pas dit qu'il **s'était rendu?** Pourquoi lui enlever le bénéfice de cet acte? Pourtant ceci est prouvé, hors de tout doute. Premièrement, par les témoignages au procès de Régina; deuxièmement, par la lettre qu'il a écrite lui-même le 15 mai; troisièmement, par le témoignage de Nap. Nault qui chercha, mais en vain, à l'entraîner aux Etats-Unis; quatrièmement, par le témoignage de Moïse Ouellette; cinquièmement, par les témoignages des familles qu'il visita en leur campement pour les encourager et leur faire ses adieux avant de partir. A tous Riel disait: "Quand ils m'auront, vous serez tranquilles et vous aurez justice."

Chacun est libre d'approuver ou de ne pas approuver 1885, mais l'histoire doit donner justice à celui qui se sacrifia pour les siens.

Nous tenons à déclarer que nous voulons établir la vérité. Nous demandons **des précisions sur tous les faits énoncés.** De l'histoire pure et simple, c'est ce que nous voulons. Nous sommes prêts à nous incliner devant des preuves convaincantes et irréfutables, mais il en faudrait d'autres que les fameuses Lettres de 1885 où ne transpire que la haine de Riel, haine que sa mort seule pouvait apaiser. Nous voulons justice pour la mémoire des nôtres; nous devons aux héros de 1869-70-71 et 1885, de laver leur mémoire des infamies qu'on y a attachées; nous le leur devons et nous le devons aussi à ceux qui viendront après nous. Nous voulons leur apprendre à lever la tête, à être fiers de leur passé qui est tout glorieux. Nous n'ignorons pas que la tâche est difficile et délicate. Peut-être serons-nous obligés de faire des précisions pénibles: ce sera un chagrin pour nous et probablement pour d'autres aussi, mais nous ne faillirons pas à notre devoir. Nous sommes faibles, mais avec l'aide de Dieu, nous avons le ferme espoir d'atteindre le but que nous nous proposons.

Samuel-A. NAULT,
Secrétaire du Comité Historique de l'Union Nationale Métisse du Manitoba.

L'Association d'Education et l'"Histoire abrégée de l'Ouest Canadien"

Résolution adoptée par l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, à son assemblée du 29 juillet 1925, concernant le livre du R. P. Morice, O.M.I., l'"Histoire abrégée de l'Ouest Canadien".

ATTENDU QUE, après avoir entendu une délégation du Comité Historique de l'Union Nationale Métisse protestant contre certaines allégations contenues dans le livre du R. P. Morice, "Histoire abrégée de l'Ouest Canadien", relativement à l'insurrection de 1885, l'Exécutif de l'Association d'Education a nommé un comité spécial pour étudier ces allégations;

ATTENDU QUE ce comité spécial a fait rapport, après une étude approfondie, recommandant l'envoi au R. P. Morice, par l'Exécutif, d'une copie exacte de la lettre qui lui a déjà été adressée par le Comité Historique de l'Union Nationale Métisse, le 10 février 1925, en demandant au R. P. Morice de fournir les preuves de ce qu'il a avancé au sujet de cet épisode;

ATTENDU QUE cette lettre est bien parvenue à son destinataire, tel qu'attesté par le récépissé du bureau de poste d'Argyle, Minn., en date du 29 mai 1925;

ATTENDU QUE le R. P. Morice n'a pas cru devoir répondre à la dite lettre;

EN CONSEQUENCE, il est résolu que l'Exécutif cesse de répandre le livre en question, soit en le donnant comme prix ou en le recommandant aux commissions scolaires, et que copie de cette résolution soit transmise au journal la **Liberté** pour publication, ainsi qu'à l'auteur.

J.-H. DAIGNAULT,
Secrétaire de l'Association d'Education.

"L'Expiatrice"

La publication d'un roman de Mme Andrée Jarret est toujours un événement. La dernière en date des productions de cet aimable auteur, "L'Expiatrice", éditée dans la collection du "Roman canadien", chez Garand, n'est certes pas de nature à faire décroître la faveur dont il jouit.

"L'Expiatrice" est l'histoire tragique d'une charmante orpheline que la fatalité a marquée dès son berceau.

Ce roman canadien ne vise pas aux grandes phrases. Il est écrit simplement, mais compte de l'observation, du jugement, de bons enseignements et d'excellents principes exposés de façon alerte et agréable. L'ouvrage, illustré par Albert Fournier, fait partie des Editions Edouard Garand, 153a, rue Sainte-Elisabeth, Montréal. Cette maison vous enverra ce roman sur réception de 30 sous.

DUBLIN — D'après les statistiques, le nombre des cas de tuberculose diminue graduellement dans l'Etat Libre d'Irlande.

Page Féminine

A propos des questions d'enfants

Pourquoi chercher à éviter les questions de nos enfants? Pourquoi décourager nos petits de poser des questions?

La plupart de ces questions sont essentiellement bonnes et prouvent que les enfants réfléchissent. Pour cela, nous devons rechercher le meilleur moyen d'y répondre de notre mieux.

D'abord, que la réponse soit toujours exacte, même si elle n'est pas complète. En effet, souvent elle ne saurait être complète sans dépasser la capacité actuelle de l'enfant. Nous devons attendre la question suivante. En second lieu, si nous ignorons la réponse, nous devons l'avouer, mais s'il y a moyen de la trouver, nous devons la chercher, si possible avec l'aide de l'enfant.

Il n'y a rien qui tue l'effort chez les enfants comme le fait de constater que leurs aînés puissent se déclarer satisfaits de laisser une question sans réponse. Le souvenir leur en revient souvent et parfois eux aussi seront satisfaits s'ils doivent laisser une question sans réponse et ils ne chercheront plus à monter la colline des connaissances humaines. Beaucoup d'enfants pensent que leurs aînés cessent d'apprendre dès qu'ils quittent l'école; ils doivent sentir que nous apprenons constamment et que nous nous efforçons toujours d'apprendre.

S'ils nous posent des questions auxquelles il n'y a pas moyen de répondre que ferons-nous? Leur dire qu'elles sont sans réponse? Si Copernic, l'abbé Moreux, Branly, Madame Curie, Newton et Marconi avaient fait cela, combien le monde aurait été plus pauvre! Nous pouvons toujours hasarder une supposition et inciter les enfants à en formuler à leur tour. Il n'y a rien de plus fructueux pour le développement de l'intelligence.

Non seulement les parents doivent être prêts à répondre à des questions, mais ils doivent préparer la voie et amener les enfants à poser ces questions auxquelles chaque homme et chaque femme doivent savoir répondre pour comprendre ce que c'est que la vie. Trop longtemps les parents ont élevé un mur de réserve entre eux et leurs enfants; trop longtemps ils se sont comportés comme si les faits de la vie étaient de telle nature qu'il en faille avoir honte. Mieux vaut que les enfants vous posent ouvertement une question; ils n'auront pas à apprendre la réponse, par une voie détournée, de personnes moins responsables. ......

Tante FRIDOLINE.

LA VANITE

Avez-vous remarqué que, de bonne heure, de très bonne heure, l'enfant a un besoin incroyable d'attirer l'attention?

Avez-vous remarqué le regard en coulisse que jettent les petites filles sur les personnes qui les regardent jouer?

Avez-vous remarqué qu'elles font des manières pour se rendre intéressantes et vont, s'il faut, jusqu'aux larmes pour se faire consoler?

Avez-vous remarqué que garçons ou filles préfèrent être grondés plutôt que de passer inaperçus? Ce besoin de paraître, nous l'appellerons de la "vanité".

Fénelon, qui s'y connaissait bien, prétend que toutes les filles naissent avec un ardent désir de plaire; on peut en dire autant des garçons; il n'y a de différence que dans le choix des moyens.

* * *

L'éducation, c'est son rôle, devrait combattre cette tendance; en réalité, elle l'aggrave souvent.

Les mères, d'une complaisance qui va jusqu'à l'aveuglement, célèbrent tout haut, devant eux, les charmes de leurs petits. Sont-ils assez mignons?... Ont-ils assez d'esprit?... On cite leurs ripostes, leurs bons mots, on parle d'intelligence éveillée, précoce, et eux, les "mignons" avalent tous ces compliments comme on boit du lait: ils trouvent cela très agréable, très doux, ils se gonflent, se prennent pour des "importants" et deviennent insupportables.

Pourquoi se gêneraient-ils? Ils auraient bien tort puisqu'on rit de tout et qu'on les admire.

Je sais qu'on a du mal à résister aux charmes de l'enfance; plus on avance dans la vie, plus on y est sensible, mais plus aussi on comprend qu'un mot, un simple mot, peut éveiller la vanité qui sommeille en ces jeunes coeurs.

— Maman, disait un jour une petite fille de six ans qui se promenait avec sa mère, repassons dans cette allée.

—Et pourquoi, mon enfant?

— Parce qu'il y a une dame qui a dit que j'étais jolie. (Cité par Mgr Dupanloup.)

Voilà bien, pris sur le vif, ce besoin de plaire dont nous parlons plus haut. La vanité, chez les petites filles, se traduit en général par la coquetterie; elles attachent une grande importance à leur toilette, elles aiment à se regarder dans la glace; déjà, par ce travers, elles sont femmes.

Je voyais dernièrement, dans un pauvre quartier de faubourg, une enfant de moins de dix ans, presque en guenilles, sortir de son mauvais sac... devinez quoi? Une petite glace dans laquelle elle se regardait complaisamment...

* * *

Est-ce que les mères devraient se faire complices de cette vanité? Il serait si facile de l'étouffer en ses premières racines! D'abord, qu'on se le dise bien, on ne détruit que ce qu'on remplace. Pour détruire la vanité, il faut, par une éducation qui s'y reprend souvent, donner à l'enfant un idéal de beauté morale qui se substitue au faux idéal de beauté simplement humaine. Il faut que, par ses appréciations, ses leçons, la mère redresse peu à peu le jugement de l'enfant, qu'elle montre l'importance des qualités morales, de la bonté, de la simplicité, du dévouement; qu'elle les mette au premier plan, n'accordant qu'une insignifiante attention à la beauté, aux charmes du visage et même de l'esprit.

Il faut aussi que la conduite confirme ses enseignements. Qu'elle s'inspire de ces conseils écrits pour elle: "Les mères doivent choisir avec discernement la toilette des petits et des grands. Il n'est guère à propos de rechercher l'originalité dans les costumes enfantins."

* * *

Ce qu'on dit des filles est applicable aux garçons, non que leur vanité ait ce même caractère de coquetterie. Eux ne se soucient que fort peu de leurs habits; c'est par l'esprit et la force qu'ils veulent briller... Ils croient tout savoir, ils n'ont peur de rien, ils sont vantards. A l'éducateur de redresser cela.

Ajouterai-je un souhait? C'est que les mères usent de patience dans ce travail de redressement. Ce n'est pas l'oeuvre d'un jour; il faut s'y reprendre souvent, s'atteler à sa tâche, se promettre de ne pas la laisser à demi accomplie; tâche pénible parfois quand il faut résister aux instances câlines, aux supplications pressantes de l'enfant, tâche magnifique pour qui sait la comprendre et la poursuivre jusqu'au bout.

Cousine MAG.

(Peuple de France.)

CONSEILS DE MERE-GRAND

BLONDE — Non, certainement non, je ne vous conseille pas de vous servir du peroxyde pour vos cheveux. Vous le regretteriez, car l'emploi de ce liquide est très préjudiciable à la chevelure.

ETUDIANTE — Les premiers dictionnaires réguliers furent: Vocabulario della Crusca (1612); le dictionnaire de l'Académie française (1694) et celui de l'Académie de Madrid (1726-1739). Je crois que le dictionnaire anglais le plus complet est celui de Webster.

PINSON — Vous êtes certaine d'avoir raison? De grâce n'essayez pas d'avoir le dernier mot, la paix de votre ménage serait menacée. C'est un bien faible détail dans la vie et dans quelques jours vous serez heureuse d'avoir gardé le silence. Par contre, entourez de bontés celle qui est cause de cette dispute. Il n'y a rien de plus calmant que ce moyen, qui paraît impossible au premier abord mais qui vaut la peine d'être essayé.

MIRANDE — Votre prince charmant n'est ni beau ni élégant, mais instruit, raffiné, croyant, et surtout il vous aime plus que tout au monde. Que voulez-vous donc de plus? N'écoutez pas ces critiques mauvaises et continuez d'aimer votre Pierre comme il le mérite. Je vous souhaite tout le bonheur possible.

LOUISETTE — Le Père Damien, né à Louvain en 1841, dévoua les plus belles années de sa vie au soulagement spirituel et corporel de 700 à 800 lépreux. Il travailla pendant douze ans sans être atteint de la contagion de ce mal affreux, mais il fut victime de son dévouement et expira le 10 avril 1889.

MERE-GRAND

Le rouge perpétuel

Les excentricités américaines sont chaque jour plus ingénieuses ou plus absurdes. Jugez-en!

En ce moment, à New-York et à Chicago, des femmes se font tatouer les lèvres en rouge indélébile.

Contre cette innovation, il y a tout de même des chirurgiens qui protestent en accusant leurs collègues qui se livrent à ces opérations de satisfaire à "des désirs anormaux".

L'AGE DE MADAME

La loi est indiscrète. En certaines circonstances, elle oblige à demander leur âge aux femmes. Un jour qu'un juge se permettait cette question: "Quel âge avez-vous?", la dame baissa les yeux et répondit: "Moins!..." Le juge insista: "Quel âge avez-vous?" La dame soupira: "Encore moins!"

Le juge examina la récalcitrante. Elle lui parut avoir quarante ans. Pour lui faire avouer la vérité, il exagéra à dessein:

— Greffier, écrivez que madame a cinquante ans!...

— Oh! non, monsieur le juge, protesta-t-elle, je n'en ai que vingt-huit!

— Dans ces conditions, ordonna le juge au greffier, écrivez que madame en a quarante et un!

— Non, non, monsieur le juge, supplia la femme, qu'il écrive trente-neuf!

— Eh bien! madame, répliqua le juge, mettons trente-neuf et demi, et tout le monde sera d'accord, même votre acte de naissance!

La dissimulation d'âge est un défaut féminin. L'homme en souffre moins. Certains même sourient avec coquetterie lorsqu'on les traite de vieux beaux. Peu de femmes aimeraient qu'on les appelât vieilles belles! Ce souci des femmes de cacher leur âge embarrasse en ce moment un législateur français qui étudie, dans ses détails, la question de l'électorat des femmes. J'ai déjà attiré l'attention sur ce problème délicat. Les cartes électorales portent l'âge des électeurs. Les présidents de section pourraient donc, d'un coup d'oeil, être tenus au courant de secrets parfois gardés farouchement. Alors, que faire? Ne plus écrire sur les cartes électorales la mention de l'âge?... Cette suppression aurait de sérieux inconvénients. Mais, d'autre part, si la mention subsiste, on connaît beaucoup de femmes qui n'useront pas de leur carte électorale et préféreront renoncer à leurs droits politiques!

Grave problème, comme on le voit!

Louis FOREST.

L'EVANGILE

Dixième dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XVIII, 9-14)

En ce temps-là, Jésus dit cette parabole pour quelques-uns qui, présumant de leur propre justice, mettaient leur confiance en eux-mêmes et méprisaient les autres. Deux hommes montèrent au Temple pour prier; l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même: Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine en disant: Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

Calendrier de la semaine

Jeudi 6 août — Transfiguration de Notre-Seigneur.

Vendredi 7 — S. Cajétan.

Samedi 8 — S. Cyriac.

Dimanche 9 — Dixième après la Pentecôte. S. Romain.

Lundi 10 — S. Laurent.

Mardi 11 — S. Tiburce et Ste Suzanne.

Mercredi 12 — Ste Claire.

Les microbes sur la peau humaine

D'après les indications du bactériologiste russe Wirouga, le nombre des microbes qui habitent sur la peau humaine est prodigieux.

Au niveau de la poitrine, un demi-pouce carré de peau contient entre 9,000 et 15,000 microbes; un demi-pouce carré du dos en contient 15,000 à 17,000. L'index de la main droite est garni, suivant la propreté du sujet, de 120 microbes par demi-pouce à 22,000.

M. Wirouga a passé au microscope la peau des mains des infirmiers dans les hôpitaux, ce sont de véritables muséums de microbes variés.

Moralité: lavons-nous souvent, c'est le seul moyen d'entretenir la santé physique de notre peau, et dans les temps chauds où nous sommes, de nous assurer une fraîcheur au moins relative.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Sir Henry Thornton, président des chemins de fer Nationaux du Canada, a fait une brève visite à Prince-Albert vendredi matin. La Chambre de Commerce lui a offert un déjeuner à l'hôtel Empress; 75 personnes y assistaient. Sir Henry est parti ensuite pour North Battleford, où il devait inaugurer l'exposition.

• • •

L'exposition du Prince-Albert, favorisée par un temps superbe, a remporté son succès habituel, tant pour l'assistance que pour la variété et la qualité des produits et des animaux exposés.

• • •

M. l'abbé Adam, curé de Marcelin, depuis quelque temps souffrant, se repose à Edmonton. M. l'abbé Arès le remplace temporairement dans sa paroisse.

• • •

M. l'abbé Demers, vicaire de Marcelin, est parti en pèlerinage de l'Année Sainte à Rome.

• • •

M. l'abbé Laplante, ancien curé de Batoche, dessert maintenant Radisson et les missions environnantes. M. l'abbé Belleau devient curé de Batoche.

DUCK LAKE

Pour clore la riche série d'articles parus ces temps derniers dans nos journaux français relatifs à la tournée, j'allais dire triomphale, de la "Liaison française" dans l'Ouest, le chroniqueur de Duck Lake, parlant au nom de toute la contrée si gracieusement visitée par nos amis de l'Est, contrée qui comprend le Lac aux Canards, Carlton, Saint-Laurent, Batoche, se fait un grand honneur d'envoyer au nom de tous, à nos chers visiteurs et visiteuses maintenant de retour dans leurs foyers et représentants officiels de la province de Québec, un salut confraternel et affectueux pour le grand honneur de leur visite. Oui, nous avons été bien flattés de ce que Duck Lake et les environs n'ont pas été oubliés par nos amis; et nous aimons à croire que de leur passage chez nous, comme du reste de tous les oasis si franchement français qu'ils ont parcourus, ils garderont un souvenir impérissable et fructueux.

Nous osons même leur demander un souvenir de prédilection pour notre cher centre dont les souvenirs historiques par les combats du Lac aux Canards, de Carlton et de Batoche sont déjà gravés en lettres impérissables dans l'histoire du Nord-Ouest, et, par le fait, du Canada. A ce sujet, une coïncidence heureuse a voulu que notre délégation de Québec fût juste à point pour donner plus de force à la protestation si véhémente et si éloquente de Mgr Brodeur au dévoilement du monument commémoratif de Batoche. Toute notre population, tant métisse que franco-canadienne, a été outrée de la teneur offensante de l'inscription qui, forcément, doit être modifiée.

Mais notre but aujourd'hui n'est pas de faire le procès de ce lourd manque de tact. Nos voyageurs québecois nous font savoir par la presse qu'ils garderont un bon souvenir de nos belles paroisses de l'Ouest; nous ici nous en prenons notre part. Tous, visiteurs et visités, nous avons eu la plus belle occasion de mettre en pratique la belle devise que chacun de vous portait sur la poitrine: "Mieux se connaître pour mieux s'aimer". En plus de l'agrément éprouvé durant cette longue randonnée, nos amis avaient des missions d'étude à remplir. Chez nous, comme partout sans doute, ils ont été à même de se rendre compte de l'état florissant des paroisses, du bien-être qui règne partout. Ils ont constaté l'intensité de vie de notre population, qui ne veut pas démériter de nos aînés, et chacun de nos groupes forme un noyau bien français, qui ne demande qu'à vivre.

Mais pour faciliter notre tâche, nous sommes en droit de compter sur l'aide, tant matériel que moral, de la province de Québec. Pour les "desiderata" qui sont en cause, nous ne pouvons mieux faire que de nous en rapporter à l'adresse lue à nos amis sur le perron de l'hôtel de ville par M. M.-J. Dubois au nom des deux municipalités de la ville et de la campagne.

Monseigneur,
Messieurs du clergé,
Mesdames et messieurs,

C'est avec un vif sentiment de fierté et de plaisir que, comme représentants d'un des plus anciens centres historiques de la province de Saskatchewan, nous avons l'honneur de souhaiter la bienvenue au milieu de nous à tant de nos distingués compatriotes de la province de Québec venus, comme l'indique le nom de "Liaison française", dans le but de cimenter les liens qui unissent, ou du moins qui devraient unir la plus vieille et les plus jeunes des provinces du Canada.

La population dont Duck Lake est le centre, y compris Carlton et Batoche, également deux des plus anciennes places historiques de la Saskatchewan, est plus ou moins cosmopolite, avec une prédominance à peu près en parties égales de citoyens de langue française et de langue anglaise; mais nous pouvons vous assurer que tous, Anglais, Français et autres, nous sommes heureux de saluer en vous les descendants de ces preux qui ont fondé la première province du Canada et qui ont traversé en apôtres et découvreurs toute cette partie du pays dont vous foulez le sol en ce moment, et vous pouvez voir aussi que tous nous vivons en bonne harmonie dans un pays heureux et prospère. Vous avez aussi pu vous rendre compte déjà de la fertilité de nos plaines et de la prospérité de leurs habitants. A un autre point de vue, nous pouvons vous assurer que vos coreligionnaires jouissent ici de toutes leurs libertés religieuses et nationales.

Laissez-nous espérer que votre visite sera fructueuse, non seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour nous. En effet, un des résultats de cette visite sera de vous faire connaître l'Ouest tel qu'il est et vous serez alors en mesure d'user de votre grande influence auprès de nos compatriotes de Québec pour dissiper les nuages qui obscurcissent trop souvent le ciel entre l'Est et l'Ouest (comme par exemple au sujet de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson), pour leur assurer que l'Ouest est aussi patriotique que l'Est et se réclame également du titre de Canadien; que les habitants de ces prairies vivent heureux et prospères autant ou plus que dans la province de Québec, et que pour ceux que les circonstances obligent à quitter leur chère province, il serait plus avantageux, et pour eux et pour le Canada en général, de venir peupler et développer ces vastes régions de l'Ouest que d'émigrer aux Etats-Unis.

Nous espérons que vous emporterez avec vous un bon souvenir de votre passage au milieu de nous et que les récits et compte-rendus de votre voyage contribueront au développement, à la prospérité et à l'unification de ces deux parties du Canada: l'Est et l'Ouest.

Pour la ville de Duck Lake,
M. COURCHENE, maire.
Pour la municipalité rurale de Duck Lake,
W.-A. URTON, préfet.

Duck Lake, 10 juillet 1925.

GRAVELBOURG

De belles fêtes ont eu lieu à Gravelbourg à l'occasion de la visite des membres de la "Liaison française". La présence de ces distingués visiteurs, prélats, curés, missionnaires colonisateurs, laïques, dont M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à la législature provinciale, et M. J.-E. Ouellette, député de Dorchester, représentant officiel du gouvernement de la province de Québec, a rehaussé l'éclat de ces fêtes qui ont mis toute la population de Gravelbourg en liesse et fait accourir en notre ville beaucoup de Franco-Canadiens du sud de la province. Mgr J.-H. Brodeur, P.A., vicaire général du diocèse de Prince-Albert, avait accompagné les excursionnistes de Saskatoon à Gravelbourg et était présent à la grand'messe et au banquet.

Les édifices publics, le couvent, le Collège Mathieu, le presbytère étaient pavoisés aux couleurs patriotiques. En face de l'église, un arc avait été dressé, et on pouvait y lire l'inscription: "Bienvenue à nos distingués visiteurs."

Le train qui amena les excursionnistes entra en gare à 7 h. a.m. Plusieurs prêtres célébrèrent leur messe à bord du wagon-chapelle, d'autres à l'église paroissiale, et d'autres au couvent et au collège Mathieu. A neuf heures, tous les visiteurs furent reçus au couvent où les religieuses de Jésus-Marie firent les honneurs de leur maison et les accueillirent avec un vif plaisir.

A dix heures, tous les excursionnistes assistèrent à une grand'messe en l'église paroissiale. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire de Québec. A l'issue de la messe il y eut visite au Collège Mathieu.

A midi, en la salle Saint-Jean-Baptiste, les excursionnistes furent conviés à un banquet de 600 convives, sous la présidence de M. le juge Alphonse Gravel, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, banquet offert par les Dames Patronesses de la paroisse.

A la table d'honneur l'on remarquait: Mgr J.-H. Brodeur, M. Arthur Sauvé, M.P.P., M. J.-E.-C. Ouellette, M.P.P., le Dr Jules Dorion, directeur de l'"Action Catholique", M. l'abbé A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs et directeur du voyage de la "Liaison française", M. Louis Braconnier, maire de la municipalité rurale, et Mme Braconnier, M. l'abbé Cyrille Gagnon, le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, etc.

Des discours furent prononcés par M. le juge Gravel, M. l'abbé A. Ouellette, M. J.-E. Ouellette, M. Arthur Sauvé, Mgr J.-A. Brodeur, P.A., V.G., M. l'abbé J. Leclaire, curé de la Chute à Blondeau, Ont.; M. Thos Gallant, grand chevalier des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg; M. Jos. Hamelin, président de la Chambre de Commerce de Gravelbourg; M. l'abbé E. Erny, curé de Meyronne, Sask.; M. Arthur Marcotte, de Ponteix, Sask.; le Dr Jules Dorion, de Québec; M. l'abbé L.-P. Gravel, M. Raymond Denis, de Vonda, Sask.; M. l'abbé A. Leclerc, vicaire, en l'absence de M. l'abbé Charles Maillard, V.F., curé de Gravelbourg, fit les honneurs de la paroisse, de l'église et du presbytère.

A 4 h. p.m., retour à la gare, où les dignitaires de la ville reconduisirent les excursionnistes dans leurs autos, et départ pour Radville, Sask.

Bref, les membres de la "Liaison française" ont été ici l'objet d'une belle et cordiale réception, et ils ont été invités à revenir chaque année visiter Gravelbourg.

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 3 août 1925

Grains	Mardi 28 juil.	Merc. 29 juil.	Jeudi 30 juil.	Vendi 31 juil.	Samedi 1 aout	Lundi
Blé No 1 Nord	1.63¾	1.62½	1.61¼	1.57	1.59½	Marché fermé
2 Nord	1.61¾	1.60½	1.58½	1.54½	1.57	
3 Nord	1.55¾	1.54½	1.53¼	1.49	1.51½	
Avoine 2 CW	.55⅛	.55⅞	.55⅜	.54⅜	.54¾	
3 CW	.50½	.50⅞	.50⅜	.49⅜	.49¾	
Orge 3 CW	.89⅜	.89	.89½	.85¼	.86	
4 CW	.85⅜	.84½	.85	.81½	.82	
Lin 1 NW	2.26	2.26	2.27	2.24½	2.29¾	
2 CW	2.22	2.22	2.23	2.20½	2.24¾	
Seigle 2 CW	.94½	.93¾	.95	.92	.93¾	

Prix sur voie (track)

Base Blé 1 Nord	1.52⅝	1.51¾	1.50½	1.49	1.51½	Marché fermé
Avoine 2 CW	.52⅛	.51⅞	.51⅝	.50⅞	.51¼	
Orge 3 CW	.82⅞	.82	.82¾	.81½	.82	
Lin 1 NW	2.22½	2.23½	2.25½	2.24½	2.29¾	
Seigle 2 CW	.94½	.93¾	.95	.92	.93¾	

Options

Blé Juillet	1.63¾	1.62½	1.61¼	1.57		Marché fermé
Octobre	1.39⅛	1.38⅝	1.37½	1.36	1.38½	
Décembre	1.36⅛	1.35⅝	1.34¼	1.33	1.35⅜	
Mai					1.40	
Avoine Juillet	.53½	.53⅞	.53⅜	.53		
Octobre	.49⅛	.48⅞	.48⅝	.47⅞	.48¼	
Décembre	.46⅜	.46¼	.45¾	.45⅜	.45⅞	
Mai					.49⅝	
Orge Juillet	.89⅝	.89	.89½	.88		
Octobre	.77⅞	.77	.77¾	.76½	.77	
Lin Juillet	2.26	2.26	2.27	2.26		
Octobre	2.22½	2.23½	2.25½	2.26½	2.31¾	
Décembre	2.16	2.14½	2.18	2.19	2.22¾	
Mai					2.27	
Seigle Juillet	.94½	.93¾	.95	.94½		
Octobre	.96½	.95¾	.95	.94	.95¾	
Décembre	.96½	.95½	.95¼		.96	





LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85	
Franc français	4.78	19.30
Franc belge	4.72	19.30
Franc suisse	19.56	19.30
Lire italienne	3.77	19.30
Drachme grecque	1.67	19.30
Couronne norvégienne	18.59	26.80
Couronne danoise	23.12	26.80
Couronne suédoise	27.09	26.80
Mark allemand	23.95	23.82
Peseta espagnole	14.62	19.30
Couronne hollandaise	40.40	40.20

LE MARCHE

4 AOUT 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$5.00—$5.75
Moyens	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.25
Moyens	$2.50—$2.75
Communs	$1.75—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$5.00—$5.75
Assez bonnes	$4.00—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.50
Bonnes	$2.25—$2.75
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.75
Ordinaires	$3.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserves	$1.25—$2.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$9.00—$10.00

Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.30—$14.41
Bacon de choix	$13.00—$13.10
Très gras	$12.00—$12.10
Lourds	$11.50—$11.60
Très lourds	$12.75—$12.75
Légers	$12.75—$12.75
Inférieurs	$10.00—$10.00
Truies No 1	$10.00—$10.00
Truies No 2	$10.00—$10.00
PRODUITS	
Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .36
No 2	$ .34
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .30
Seconds	$ .26
Fêlés	$ .20
Pommes de terre (nouvelles)—	
La livre	$ .02¼
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.60
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.60
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.00
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.50
2 sacs de 49 livres	$5.55
4 sacs de 24 livres	$5.65
Alimentation—	
Son. La tonne	$26.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$17.00
Mil. No 2	$16.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Rep Top" No 2	$11.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

GRAND BEACH

Grâce à la générosité et au travail inlassable de nos villégiateurs catholiques, nous avons maintenant une jolie petite chapelle.

On y célèbre la sainte messe chaque dimanche depuis le 5 juillet. Des Pères du Collège de Saint Boniface ont bien voulu, à la demande de S. G. Mgr l'Archevêque, se charger de desservir notre petit groupe pendant les vacances.

L'assistance augmente sans cesse: nous étions près de 120, dimanche dernier, à la messe.

Notre comité est très actif et s'ingénie à augmenter nos revenus. En ce moment le comité s'occupe de la vente des billets pour le tirage d'un cinq piastres en or, don de M. J. Vassar. On peut se procurer des billets en s'adressant aux membres du comité, à Grand Beach même.

ST-PIERRE

Dimanche dernier, la congrégation des Dames de Sainte-Anne a célébré la fête de sa patronne bien-aimée. D'ailleurs toute la paroisse s'unissait à ces dames pour fêter la bonne mère sainte Anne. Il s'est distribué un grand nombre de communions le matin et surtout à la messe de 8 heures.

M. le curé, au prône, nous a excités à une dévotion toujours plus grande envers la bonne mère. Il nous a parlé de sainte Anne la gracieuse — gracieuse aux yeux de Dieu et gracieuse pour les chrétiens. Après la messe, tout le monde a vénéré la relique de sainte Anne. La relique est restée exposée toute la journée, entourée de lumière et de fleurs.

• • •

Nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous le R. P. Saive, qui vient prendre quelques mois de repos près de sa famille pour rétablir sa santé compromise par un excès de travail. Le Révérend Père appartient aux Bénédictins de la famille de Solesmes; il est en résidence depuis plusieurs années dans le grand Duché de Luxembourg. Puisse le climat du Manitoba donner au Révérend Père un renouveau de santé!

• • •

Notre vicaire, M. l'abbé Picton, est parti pour la semaine se reposer dans sa famille à Haywood; nous l'attendons samedi soir.

• • •

Nous avons un temps très propice pour les grains. Le seigle est en partie coupé et l'orge est mûre par endroits. Pour le blé, on commencera à couper la semaine prochaine dans quelques champs. L'apparence est très belle.

• • •

Les amateurs de chevaux tireurs du Manitoba apprendront avec plaisir qu'il y a eu l'un des plus beaux concours à Saint-Pierre, lors de l'exposition du 16 juillet. La foule était enchantée de connaître les meilleurs attelages de chevaux de Saint-Pierre. Les prix étaient assez convenables. Le premier prix fut gagné par M. Théophile Turenne ($15); le deuxième par M. Adolphe Joubert ($10); le troisième par M. Albert Hébert ($5); le quatrième par M. Jos Hébert ($3); le cinquième par M. Hector Dandonneau; le sixième par M. C.-H. Teef. Les plus beaux chevaux ne se montèrent pas les meilleurs à l'épreuve du collier. Les amateurs de Saint-Pierre espèrent que dans les années à venir les propriétaires de chevaux tireurs seront de plus en plus encouragés.

FISHER BRANCH

Allô! Allô! Fisher Branch. Tiens, ce joli petit village existe donc toujours? Il y avait cependant bien longtemps qu'on n'en avait entendu parler.

Mais oui, il existe, veut vivre et a même des aspirations à la célébrité. Qu'on en juge!

D'abord il a eu l'honneur d'une mission, organisée par notre sympathique curé, M. l'abbé Leroux, et prêchée par M. l'abbé Desrosiers, de Winnipeg, qui a eu la joie sacerdotale de voir ses sermons et instructions assidûment suivis, malgré le mauvais état des chemins. Il nous a quittés en nous promettant de revenir bientôt parmi nous.

• • •

Une conférence politique donnée par le parti conservateur a été bientôt suivie d'une autre donnée par les Fermiers Unis, et le gouvernement fait réparer nos chemins, ce qui n'est pas un luxe après les véritables inondations du printemps. Tout ceci ne serait-il pas un signe avant-coureur d'élections?

• • •

Le bureau de poste a changé à la fois de titulaire et de location. Les abords de l'immeuble sont plus propres, et l'avenir nous dira si le service intérieur est mieux fait. En attendant, espérons.

• • •

La fabrication du "home brew", dont les méfaits, dénoncés par tous les gens soucieux de la santé publique, sont toujours funestes et parfois terribles, continue à être en honneur. Chaque maison possédera bientôt son alambic (toujours rudimentaire) et l'exportation en grand s'organise. La police ferme les yeux. Est-ce que, par hasard, elle y aurait intérêt? Quelques-uns, parmi nos intellectuels, et des mieux placés pour savoir que cet alcool de patates est tout au plus bon pour remplacer la gazoline dans les moteurs, en sont pourtant les plus fidèles "absorbateurs" et de "cuite en cuite" se dégradent jusqu'à la brute.

• • •

Il y a eu cet hiver un formidable abatis de bois de pulpe, tellement formidable que le gouvernement fédéral s'est ému, a nommé sur place un inspecteur dont les rapports ont mécontenté les exploitants et qui ont été confirmés pour d'autres inspecteurs envoyés expressément pour vérifier les dommages, considérables paraît-il. Une firme de Winnipeg, intermédiaire d'une société des Etats, est intéressée dans cette affaire et l'on parle de faux affidavits, etc. Elle aura, dit-on, une forte amende à payer. Le salaire dérisoire versé aux bûcherons et autres ouvriers lui permettra sans aucun doute de s'acquitter facilement. Dans tous les cas, le bois oeuvré est saisi jusqu'à nouvel ordre.

Quelques Ruthènes et Français, dégoûtés de cet état de choses, quittent ce pays, soit pour aller chercher fortune ailleurs, soit pour rentrer dans leur pays d'origine et de ce fait, les amateurs de beaux "bargains" auront beau jeu. Un Français rappelé en Europe vendrait sa terre, située à trois milles du village, comprenant 20 acres en culture, 4 acres en beau foin, le reste en pacage et en beau bois de corde et propre à la construction, dont l'exploitation peut payer, à elle seule, le prix demandé pour la terre, $600 comptant, et peut-être moins pour prompte vente. Les animaux, machinerie, ménage, sont aussi à vendre à un prix à débattre. Bons bâtiments, titre clair.

Une autre terre, située à deux milles à l'ouest du village: 80 acres en culture, la balance en foin et pacage est à vendre pour $2,800. Les bâtisses, grandes et commodes, sont à l'état de neuf.

Une autre encore, bien bâtie également et susceptible d'agrandissement par l'achat d'un "homestead" non bâti, serait à vendre à des conditions exceptionnelles.

Si des amateurs désirent de plus amples renseignements, ils n'auront qu'à s'adresser à la **Liberté** qui les mettra en communication avec les propriétaires.

• • •

Fisher Branch compte cinq magasins, un maréchal ferrant, un cordonnier, un bourrelier-sellier, des restaurants et un gros hôtel, un marché à fleur et un élévateur. Plus de cent familles canadiennes ou catholiques fréquentent la jolie petite église, flanquée d'un presbytère, spacieuse et située dans le quartier résidentiel. De plus, on parle à mots couverts de l'organisation prochaine d'un magasin coopératif.



SAINT-CLAUDE

Célébration du 14 juillet

Le mardi 14 juillet Saint-Claude célébrait la fête nationale française qui est devenue sa fête paroissiale. Dès la veille, de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent le grand jour.

La journée commença par une grand'messe chantée par M. l'abbé Chamberland, curé de la paroisse St Denis d'Haywood. Après l'Evangile le R. P. Antoine, curé de Notre Dame de Lourdes, fit le sermon de circonstance. Il nous parla longuement de la mère patrie dont nous célébrions la fête et nous félicita de l'heureuse initiative que nous avions eue de choisir pour notre fête paroissiale la fête de la France d'où nous venons en grande partie. Il nous donna ensuite ses impressions sur son dernier voyage; il nous dit la joie qu'il avait eue de retrouver une France encore saine et catholique malgré tout, prête à supporter tous les terribles assauts dirigés contre elle; il nous décrivit l'ardeur et la belle organisation des catholiques de toutes classes unis pour la défense de leurs droits et de leur religion. Il nous parla de cette vraie France, fille aînée de l'Eglise qui reste toujours fidèle à ses principes, celle que l'on oublie peut-être trop.

Après la messe, tout le monde se rendit devant le Monument des Morts de la Grande Guerre, merveilleusement décoré en cette occasion. L'Association locale des Vétérans marchait en tête avec son drapeau, grossie d'une délégation de réservistes français de Winnipeg.

Après l'appel des enfants de Saint-Claude morts au champ d'honneur, deux petites filles en blanc vinrent déposer au pied du monument deux couronnes offertes par la ville.

Le capitaine Chalieux, délégué du gouvernement français, remit alors la croix de la Légion d'honneur au lieutenant Philippe de Rocquigny. Le lieutenant de la Giclais adressa des félicitations au nouveau chevalier qui répondit en évoquant le souvenir de ses anciens "poilus", lesquels lui aidèrent largement à mériter la décoration qu'on lui décernait maintenant. Il nous dit sa joie de voir ce ruban rouge qui, pour lui, était un morceau de la patrie; il termina en s'écriant: "Vive la France!", cri qui fut répété par toute la foule.

L'orchestre entonna alors "O Canada!" et la "Marseillaise".

Belle et impressionnante cérémonie qui restera inscrite à jamais dans les annales de Saint-Claude.

Les vétérans accompagnèrent ensuite leur drapeau jusqu'au presbytère, et le confièrent à la garde du R. P. Radaz, leur aumônier, qui leur offrit un vin d'honneur. Le lieutenant de Rocquigny reçut alors les félicitations de ses anciens compagnons d'armes.

On se rendit ensuite au banquet, servi dans la salle paroissiale par les dames et demoiselles de Saint-Claude, qui s'acquittèrent de leur tâche avec la même grâce et le même empressement que les années précédentes.

L'après-midi fut consacré aux jeux et aux sports, la foule allait toujours grossissante, l'entrain et la gaieté régnèrent toute la soirée pendant laquelle l'orchestre de M. A. François, de Bruxelles, nous fit entendre de superbes morceaux de choix. Le temps s'écoula très vite et bientôt la foule se rendit à nouveau dans la salle paroissiale pour le souper.

Quand la nuit fut venue, une grande séance récréative et musicale fut donnée au public par le groupe artistique de Saint-Claude, avec le concours de l'orchestre qui se fit entendre pendant les entr'actes.

"Tête folle", comédie vaudeville en deux actes; "Camomille", comédie militaire en un acte, occupèrent la partie théâtrale du programme de la soirée, qui se termina par le chant de nos hymnes nationaux.

Tout le monde partit content de cette belle fête où chacun avait puisé un renouveau de patriotisme, regrettant que cette journée se fût si vite écoulée.

Les bénéfices de la fête ont été partagés entre la paroisse, le Cercle Catholique et la société de balle au camp de Saint-Claude.

A tous nos généreux bienfaiteurs et tous ceux qui ont bien voulu nous aider à organiser cette fête, un cordial merci. Merci encore à tous ceux des localités voisines qui sont venus nous encourager et apporter de l'entrain à notre fête.

Tony BAUDOUX,
Secrétaire du comité de la fête.

LETELLIER

L'assemblée annuelle du Cercle paroissial de l'Association d'Education avait lieu dimanche le 19 après la grand'messe. Le rapport des activités de l'année fut présenté par le secrétaire, Léon Bruyère.

Les élections furent par acclamation, les mêmes officiers étant maintenus en charge pour une autre année. Ils sont les suivants: Président, M. Joseph Saurette; vice-président, M. Edmond Comeault; secrétaire-trésorier, M. Léon Bruyère; représentants des écoles: village, M. Euclide Désautels; Saint-Pie, M. Albert Fortier; Les Pointes, M. David Loiselle.

M. Saurette remercia tous les membres de la confiance manifestée en lui et en ses collègues. M. le curé ajouta ses remerciements aux officiers du cercle, et insista sur la grande importance de maintenir notre organisation locale pour aider l'exécutif de l'Association.

• • •

Huit concurrents furent présentés pour l'examen d'entrée par l'école du village sous la direction des religieuses de l'Institut Notre-Dame-des-Missions, et tous ont réussi. Les maîtresses et les élèves méritent nos félicitations.

Trois élèves de l'école de Saint-Pie ont aussi passé ces examens avec succès. Ils furent préparés par Mlle Marie Saurette, institutrice, qui elle-même fut élève de notre couvent.

Les parents doivent noter les progrès de nos écoles et encourager nos religieuses enseignantes et nos institutrices.

• • •

Un accident qui aurait pu avoir des suites mortelles est arrivé vendredi le 31. Un camion Ford, la propriété de la Cie Great West Sand and Gravel, a été frappé par un train du C.N.R.

Le camion était occupé à charroyer du gravois pour le chemin et se dirigeait sur la traverse du chemin de fer, lorsque s'approchait un train se dirigeant vers le nord. Le chantier pensa avoir le temps de traverser la voie à la suite de celui qui le devançait, mais sa voiture ralentit en approchant de la voie, et stoppa au milieu. Il voulut reculer, mais ne put le faire avant que la locomotive frappât le devant de sa machine, qu'elle fit tourner, brisant le moteur et une roue. Les deux occupants, Harold Wouldes, chauffeur, de la rue Balmoral à Winnipeg, et un compagnon, Jack Williams, de Letellier, qui l'accompagnait par plaisir, furent projetés hors de la machine, et l'on craignit pour leur vie. Heureusement, ils ne furent pas blessés grièvement. Wouldes souffre d'une entorse à la cheville du pied gauche, de coupures et de meurtrissures à la figure et au bras droit, tandis que Williams s'en tire avec de légères coupures à la figure.

Le Dr Cloutier fut immédiatement sur les lieux et prit charge des blessés, qui souffrent tous deux d'un choc nerveux.

• • •

Nous saluons avec plaisir le retour parmi nous de M. et Mme Josaphat Cadieux, revenant d'un pèlerinage à Rome. Nous sommes assurés qu'ils rapportent de nombreuses impressions et qu'ils auront des choses très intéressantes à raconter.

• • •

M. et Mme Théodore Gauthier sont aussi de retour d'un voyage dans la province de Québec.

• • •

Mme Jos.-H. Empson et Mme D. Parent sont de retour de l'Ouest.

• • •

Letellier fut invité à prendre part à la célébration du jubilé de la fondation d'Emerson, qui réunissait à cet endroit un grand nombre de pionniers du district. Nous en comptons plusieurs parmi nous, tant canadiens-français qu'anglais.

Mme McClelland, âgée de 85 ans, réputée la première femme blanche du district, habite aux Marais. Son plus vieux fils, qui dépasse la cinquantaine, est né au Manitoba; on le dit le premier enfant blanc du district. Un bon nombre d'autres sont au pays depuis longtemps.

M. le curé Jutras fut spécialement invité à assister au banquet offert aux anciens, et à y adresser la parole. Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur, l'hon. Bracken, premier ministre, et l'hon. Albert Préfontaine étaient présents.

Un camion décoré représentant une maison en bois rond du vieux temps avec des personnages vêtus selon l'époque, la vieille filant avec le rouet, tandis que le vieux fusil et les peaux et même le poisson, que l'on avait l'habitude de prendre dans la rivière Rouge, étaient suspendus aux murs de la cabane, participa à la parade et obtint un grand succès, remportant le premier prix.

Une inscription se lisait "Emerson à Saint-Pie, 1875". Cette voiture fut préparée sous la direction de M. Edmond Comeault, qui reçut des félicitations de toutes parts pour le naturel de ce tableau.

M. et Mme J.-A. Comeault, de Saint-Paul des Métis, Alta, sont en visite à Letellier.

• • •

Nos amateurs de pêche ont été récompensés de leur persévérance. Des poissons variant en pesanteur de 10 à 20 livres, selon ceux à qui on s'adressait pour en connaître la grosseur, ont été pris dans la rivière Rouge.

• • •

Notre équipe de balle au camp essuyait une défaite à Laroy, N. D., le dimanche 26 juillet. La partie fut chaudement contestée et le résultat fut dans la balance jusqu'à la fin de la dernière manche. Laroy était aidé de joueurs de Cavalier, N. D., sinon d'ailleurs. Nos joueurs avaient le désavantage apparent d'un manque de pratique.

SAINT-EUSTACHE

Miles Ario et Novia Beaudry, élèves de Mlle Jeanne Pelletier, de l'école Alarie No 2, viennent de passer avec succès leurs examens d'entrée.

SOUTH JUNCTION

Notre pique-nique, qui eut lieu la semaine passée, a été satisfaisant. Cette fête champêtre était au profit de notre église et de notre salle paroissiale que l'on construira, dit-on, le printemps prochain. Le tout était sous la direction de M. l'abbé Bouvot. Toujours dévoué aux bonnes causes, M. le curé a su remporter un bon succès par le zèle infatigable qu'il déploya.

Il y eut un joli programme. Notre équipe de balle au camp se mesurait avec celles de Roseau, Minn., et de Woodridge. Elle remporta la palme contre l'équipe de Roseau.

• • •

La récolte s'annonce des plus belles. Le seigle et l'orge mûrissent bien. L'avoine est superbe. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la récolte sera l'une de nos meilleures. Quelques endroits seulement ont souffert par l'eau.

MM. J. Brisebois et S. Piper sont à mettre leur batteuse en ordre, ce qui augure au mieux pour le succès de notre récolte.

• • •

Mlle C. Rioux, de Transcona, est en visite chez son amie Mlle B. Brisebois.

• • •

Quelques belles terres sont à vendre. Quelques-unes contiennent quantité de foin. Avis aux intéressés. Nous avons un district pittoresque et enchanteur. C'est dans cette région que les touristes étrangers peuvent admirer une contrée agricole prospère, parcourir des chemins superbes, visiter une population accueillante où les traditions et les qualités particulières de la race canadienne-française se sont conservées intactes. Le haut clocher de notre village contribue au tableau d'un district riche et prospère. Toutes ces beautés se complètent par l'aspect des terres bien cultivées, des maisons de ferme propres et bien tenues entourées d'un parterre d'une odeur agréable. La brise rafraîchissante, chargée de l'odeur des fleurs, devient tonique pendant que le soleil resplendissant éclaire le paysage enchanteur et dore de ses rayons les maisons coquettes et les moissons verdoyantes. A toutes ces beautés naturelles s'ajoute, pour le sportsman, l'attrait irrésistible de la chasse.

Cette description sommaire de notre district n'est pas suffisante, nous le savons, pour faire connaître tout le charme que l'on éprouve en parcourant notre région. Il faut la voir et y séjourner quelque temps pour en apprécier les beautés réelles.

Tous ceux qui veulent s'établir sur la terre agiraient sagement en venant nous voir. Ils auront alors trouvé la voie qui conduit à l'aisance et à l'indépendance.

• • •

De passage à la Villa des Pins: M. W. Bruneau, de Saint-Pierre; Mme Miller, de la Californie; M. A. Van Kooten, de Roseau; Mlle B. Briand.

SAINT-BONIFACE

La commission de police

Le conseil de ville, dans sa séance de mardi soir, n'a pris aucune décision au sujet de la création d'une commission de police indépendante. Une délégation composée de Mgr Jubinville, du Rév. J.-A. Haw et de l'ex-échevin J.-A. Cusson, a présenté une pétition des citoyens à cet effet.

L'échevin McFadyen s'est plaint d'insinuations faites contre les membres du conseil. Si celui-ci n'est pas apte à conduire les affaires de la police, a-t-il dit, il ne l'est pas davantage à diriger les finances de la ville.

L'échevin Doucet croit que des hommes nommés à vie ne subiraient pas les mêmes influences que ceux qui doivent se faire élire tous les deux ans.

Le Conseil siégera de nouveau vendredi.

Pèlerinage à Sainte-Anne des Chênes

Nous rappelons que c'est le mardi 11 août qu'aura lieu le pèlerinage traditionnel de Saint-Boniface et de Winnipeg à Sainte-Anne des Chênes. Il sera sous la direction de Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface. Le train spécial partira de Winnipeg, gare Union, à 8 h. 15 du matin, et de Saint-Boniface à 8 h. 30. Le prix des billets aller et retour est: de Winnipeg, adultes, $1.35, enfants, 65 sous; de Saint-Boniface, adultes, $1.25, enfants, 60 sous.

Au Collège

Quelques légers changements sont annoncés dans le personnel du Collège de Saint-Boniface:

Le R. P. Alfred Bernier est nommé aviseur spirituel des élèves; le R. P. Edouard Laflèche est nommé professeur de versification. Le R. P. Joseph-Alfred Bernier sera professeur d'éléments latins et directeur de musique. Les RR. PP. Louis-Joseph Roy et Guy Courteau sont nommés surveillants de récréation.

Les RR. PP. Doyon et Caron quittent Saint-Boniface.

PETITES NOTES

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, est passé à l'archevêché de Saint-Boniface vendredi, revenant de son voyage à Rome. Il est parti le même jour pour Régina. M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch, Sask., l'accompagnait.

• • •

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous la visite du Dr Pierre Paquin, de Hull, P. Q., ancien élève du Collège de Saint-Boniface. Il s'est rendu au chevet de son père, dangereusement malade à l'hôpital de Saint-Boniface.

• • •

Mme Hince remercie les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son mari, M. Arthur Hince, survenue récemment.

• • •

Mme Albert Gardiner, de Montréal, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme S. Hélie.

• • •

M. l'avocat Bétournay, accompagné de Mme Bétournay, nous quittait lundi matin pour une dizaine de jours qu'il passera sur la rivière Winnipeg.

RECOLTE DU BLE DANS LE MONDE

La situation est favorable en Europe et en Amérique — Une occasion exceptionnelle pour le Canada

Les rapports sur l'état des récoltes de blé en Europe sont toujours très favorables. Une évaluation revisée de la récolte totale de blé a été publiée la semaine dernière. Cette récolte est estimée à 224,000,000 de boisseaux, contre 170,000,000 de boisseaux en 1924. La récolte de blé de la Hongrie est maintenant évaluée à 62,400,000 boisseaux contre 51,569,000 boisseaux l'année dernière.

L'évaluation de juillet de la récolte canadienne de blé est de 365,000,000 de boisseaux contre 262,000,000 de boisseaux l'année dernière, et celle des Etats-Unis est de 680,000,000 de boisseaux contre 873,000,000 de boisseaux l'année dernière.

Des évaluations officielles de la récolte de blé ont été reçues pour les dix pays que voici: Canada, Etats-Unis, Inde, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Italie, Hollande, Algérie et Tunisie. La production totale de ces pays est maintenant évaluée à 1,921,000,000 de boisseaux, contre 1,925,000,000 en 1924 et 1,989,000,000, moyenne des cinq années de 1919-1923. En 1924, ces dix pays ont produit 62 p.c. de la récolte totale de blé, la Russie non comprise.

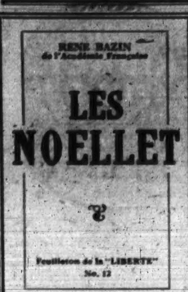
La production totale des cinq pays européens que nous venons de mentionner, c'est-à-dire la Bulgarie, l'Espagne, la Hongrie, l'Italie et la Hollande est de 506,000,000 de boisseaux, contre 404,000,000 l'année dernière, soit une augmentation de près de 100,000,000 de boisseaux. Il est fort possible que lorsque les rapports des autres pays européens seront reçus, ils accuseront une augmentation totale de 200,000,000 de boisseaux dans la récolte européenne de blé, par comparaison à celle de 1924.

L'évaluation de juillet de la récolte des Etats-Unis est de 19,000,000 de boisseaux plus élevée que l'évaluation de juin; cependant, comme la récolte ne dépasse pas 680,000,000 de boisseaux, la plus petite que l'on ait eue depuis 1917, les Etats-Unis n'auront que très peu de blé à exporter. L'effet de cette situation saute aux yeux, lorsqu'on sait que pendant la période qui s'est écoulée entre août 1924 et mai 1925, les premiers dix mois de l'année actuelle de céréales, les Etats-Unis ont exporté 288,000,000 de boisseaux.

Puisque les Etats-Unis et l'Inde n'exporteront que très peu, la récolte canadienne de grain aura une importance extraordinaire au cours de l'année de céréales qui vient, spécialement pendant la période qui précèdera la coupe de la récolte de l'hémisphère du sud. Les seuls concurrents sérieux que le Canada ait à rencontrer dans l'exportation du blé, d'octobre à février, seront les Etats des Balkans, la Russie et l'Afrique du Nord, et ces pays n'exporteront que des quantités relativement faibles.

L'incompréhensible n'humilie que les petits esprits. Une grande et forte raison trouve tout naturel de plier ses ailes devant le mystère et d'adorer l'Etre supérieur qui s'en est fait un vêtement. Elle estime que c'est un grand honneur pour elle de le connaître, même sans le comprendre. — Monsabré.





Pas un mot de la Genivière. Le thème était trop délicat. Par un raffinement d'éducation, toute cette famille qui me recevait pour la première fois à sa table s'ingéniait à causer d'autre chose. Je le sentais, et une inquiétude en naissait en moi.

Après le dîner, madame Laubriet s'assit au coin de la cheminée du salon, me fit asseoir près d'elle, et la question jusqu'alors réservée se posa naturellement entre nous deux. Mademoiselle Madeleine, debout non loin, mais presque complètement détournée, maillait un grand hamac dont elle avait accroché le bout à l'espagnolette d'une fenêtre. M. Laubriet et Marthe feuilletaient au piano une partition nouvelle.

— J'ai été deux fois voir vos parents, me dit madame Laubriet, et mon mari plus souvent encore. Vous savez, Pierre, que nous avons toujours eu beaucoup d'estime pour ces excellentes gens.

— Ils vous le rendent, madame.

Je n'osai pas m'informer d'abord de mon père, et j'ajoutai:

— Antoinette va bien?

— C'est la plus jolie fille du bourg.

— Et Marie?

— On prétend qu'elle ne tardera pas à se marier. Ce sera une vraie métayère. Vos parents mettent leur espoir en elle, et je crois qu'ils ont raison. L'avenir est là, maintenant.

— Comment vont-ils?

— Bien vieillis, Pierre, votre père surtout.

— Lui avez-vous parlé de moi?

— Naturellement.

— Qu'a-t-il dit?

Madame Laubriet, qui jusque-là considérait distraitement le dessin de l'écran japonais qu'elle tenait, tourna vers moi ses yeux bruns, d'un velours large, où des pensées sages passaient l'une après l'autre.

— Il est toujours irrité, dit-elle. Et que voulez-vous, mon enfant, je le conçois. Vos parents n'ont pu comprendre une détermination comme la vôtre. A présent surtout que Jacques leur manque, voilà une métairie qui tombera de plus en plus aux mains des valets de ferme. Je ne sais rien de si triste que cet abandon de la terre.

— Mais, madame, ai-je répondu assez vivement, mes soeurs se marieront, comme vous venez de le dire, et continueront la tradition paternelle: moi, je l'ai rompue.

— Vous ne l'avez pas regretté?

— Non, madame.

— Je souhaite que vous ne le regrettiez jamais. Il y avait là pour vous une vie si honorable, si large, si belle!

— Enfin, madame, vous admettriez donc qu'un homme qui a fait ses études pût retourner à la charrue?

Elle hésita un peu, ses yeux se reportèrent sur l'écran, et elle répondit négligemment:

— Je ne dis pas cela, Pierre.

Elle ne le disait pas, mais elle le pensait. Mademoiselle Madeleine tirait plus lentement son aiguille de bois chargée de cordelette bleue, et je me sentais écouté par elle. Je ne sais quelle audace me vint.

— Non, madame, ai-je répondu à demi-voix mais fermement, cela est impossible. Chacun a sa voie en ce monde. Ma séparation d'avec la terre est irrévocable. J'ai une ambition très différente de celle de mes parents; désormais je lui appartiens tout entier.

— Et c'est?

— C'est de me faire un nom, madame. Combien de fois, depuis que je suis au journal, n'ai-je pas coudoyé des hommes sortis comme moi d'une métairie, même de plus bas que moi, puisque après tout mon père est maître chez lui, qui sont maintenant peintres, statuaires, musiciens, écrivains, qui forment une élite à côté de celle de la naissance et de la fortune, partout à sa place et partout bien reçue? Ici même, madame, j'en ai rencontré plusieurs. Eh bien, mon ambition serait qu'après m'avoir reçu d'abord à titre d'enfant des Mauges, par commisération...

— Oh! Pierre!

— Mettons par bonté, madame, vous fussiez fière un jour de Pierre Noellet, du Fief-Sauvin. Et ce jour-là, combien je vous remercierais de m'avoir accueilli, de l'encouragement, plus grand que vous ne pouvez le supposer, que la moindre de vos attentions m'aura donné!

Je crus remarquer que mademoiselle Madeleine appuyait beaucoup sur le noeud de son fil, sans recommencer une nouvelle maille. Que pensait-elle? Je ne voyais pas son visage. Et le coup d'oeil que je jetai de son côté me montra seulement que l'ovale ferme de sa joue s'était un peu relevé.

Madame Laubriet, touchée peut-être, mais non convaincue, souriait faiblement.

— Ne croyez pas, dit-elle, que je blâme tout dans votre ambition, Pierre. Il y a des fiertés qui ne me déplaisent pas. La vôtre a cela de mauvais seulement que vos parents en ont beaucoup souffert. J'aurais voulu pouvoir vous réconcilier avec eux. Je vois qu'il est trop tard pour revenir sur le passé.

— Beaucoup trop tard, madame.

— Et alors, je ne connais plus aucun moyen de calmer cette irritation de votre père... En savez-vous un?

— Aucun, madame. Il y a, d'ailleurs, plusieurs causes qui nous divisent, mon père et moi. J'ai par deux fois été chassé de chez moi, et, pour y revenir, soyez-en sûre, je ne ferai point le premier pas.

— Ne dites pas cela, Pierre. C'est une mauvaise parole à laquelle je ne veux pas m'arrêter... Le temps change bien des choses.

— Pas beaucoup en Vendée, madame.

Elle a souri un peu douloureusement. Je me suis levé, et je l'ai remerciée. M. Laubriet est venu à moi, l'air dégagé, comme s'il n'avait rien entendu. Nous avons passé dans une pièce voisine, joué quelques parties de billard qu'il a bien voulu perdre.

Et je suis parti.

13 novembre.

Cette première entrevue que je redoutais a donc été bonne. J'ai été mieux reçu qu'auparavant, avec une nuance plus marquée d'intérêt. J'ai pu indiquer à madame Laubriet, devant sa fille, vers quel avenir je tendais. Elle n'a eu l'air ni surprise ni incrédule. Mon ambition ne l'a pas trop fait sourire. Elle croit comme moi que j'arriverai. Mademoiselle Madeleine, autant que j'ai pu le voir, avait en m'écoutant relevé la tête, de ce petit mouvement fier qu'elle a quand une chose lui plaît. "Votre article sur une "Première au Bois" n'était pas mal du tout," m'a-t-elle dit. Sans doute un peu d'expérience et d'usage du monde y manquait. Je le sais bien. Mais cela s'acquiert.

Je sens ce matin mon courage tout rajeuni et doublé.

Confiance, Pierre Noellet, voilà le vent qui souffle. Tu seras quelqu'un. Tu vaincras malgré les obstacles entassés devant toi. Bientôt nul ne songera plus à l'humilité de ta naissance. Ton nom d'artiste sera un nom nouveau. Alors ceux qui t'ont blâmé t'applaudiront. Alors tu pourras dire à la fortune, à la beauté: "Je suis votre égal, et je m'appelle le talent." Alors Madeleine Laubriet pourra t'aimer.

Elle t'aimera, Pierre Noellet, car tu l'aimes trop!

O mon vieil ami, quel rêve! Et c'est le mien plus que jamais! N'y touchez pas: laissez moi rêver.

10 décembre.

M. Laubriet est élu conseiller général, sans concurrent.

J'ai appris la nouvelle par une dépêche, cette après-midi, au journal. Et ce soir, à neuf heures, je sonnais rue La Boetie: je croyais de mon devoir d'aller féliciter M. Laubriet. J'étais content d'avoir une part dans le succès, et l'inepte amour-propre de nos oeuvres me murmurait en route des mots d'accueil flatteur.

Quel devin merveilleux!

A peine ai-je ouvert la porte du salon, voici le tableau que j'ai aperçu:

Figurez-vous, au milieu des Laubriet attentifs et groupés en demi-cercle autour de la cheminée, un inconnu debout, le dos au feu, l'air d'un planteur américain, le bas du visage caché par une longue barbe noire tombant jusqu'au milieu de la poitrine, très grand, un peu courbé en avant vers mademoiselle Madeleine qui l'applaudissait, et disait en riant:

— C'est très gentil, cela, très gentil!

Il se redressa quand j'approchai du groupe, et me toisa du regard. J'étais mécontent de la familiarité de Madeleine Laubriet avec cet étrangeer. Et il faut croire que ma physionomie exprima un peu la surprise désagréable que j'éprouvais; car madame Laubriet se mit à rire, et me dit:

— Vous ne le reconnaissez pas?

— Non, madame.

— Cherchez bien.

— Est-ce que par hasard, ce ne serait pas...?

Ils m'interrompirent tous à la fois, chacun plaçant une réponse à mon adresse, ou une exclamation à l'adresse du nouveau venu.

— Eh oui, c'est lui, notre cher Jules de Ponthual. Est-il superbe?

— Quatorze mois autour du monde!

— Arrivé de l'Inde hier. A Paris ce matin, et dès ce soir chez nous? Est-ce gentil?

— Sans prévenir, toujours le même!

— Il a vu des choses!

Mon ancien condisciple Ponthual a laissé pousser sa barbe, il s'est bronzé; mais j'aurais dû le reconnaître: il n'y a pas vingt hommes de cette carrure là à Paris. Lui n'était peut-être pas plus enchanté que moi de notre rencontre. Il m'a tendu la main cependant.

— Si je n'ai pas mal voyagé depuis quelque temps, m'a-t-il dit, vous me paraissez avoir fait du chemin, vous aussi.

J'ai vu qu'il était renseigné déjà.

Et tout de suite il s'est remis à raconter le tour du monde, des histoires longues, quelques-unes d'une férocité froide, mêlées de ciels d'or, de marécages d'où s'élèvent des flamants roses, de jeunes fellahines d'Egypte tendant leurs amphores pleines d'eau vers le voyageur altéré, et, d'alertes, de bêtes féroces, de chasses: tout cela d'un immanquable effet. Les Laubriet l'admiraient. Lui, jouissait de leurs étonnements. Moi, je l'écoutais à peine. Je regardais Madeleine Laubriet, qui ne le quittait pas des yeux, et une jalousie insensée me mordait au coeur. Mademoiselle Laubriet ne perdait pas un mot, pas un geste de son cousin. Lui seul l'occupait. Pour lui cette fière jeune fille était devenue empressée, prévenante. Elle riait de choses qui n'étaient pas drôles. Elle exagérait les sentiments que pouvaient faire naître les récits de Ponthual, étonnée, craintive, émue pour le moindre danger qu'il avait couru. Tout en elle était une flatterie inconsciente ou voulue à l'adresse de son cousin. Quelque chose de plus fort que le monde et que les conventions et que l'éducation l'avait subitement transformée.

J'étais si malheureux, que je n'ai pu supporter l'épreuve jusqu'au bout.

Après une demi-heure, j'ai prétexté un travail urgent à faire pour le journal, et j'ai pris congé des Laubriet.

Je suis sorti dans l'inattention de tous, presque inaperçu, comme un enfant trop petit quand le cercle de famille est groupé autour de l'aïeul qui raconte. Aucun d'eux ne m'a retenu, aucun ne m'a dit: "Vous reviendrez?" Madeleine n'a pas même tourné la tête. Rentré chez moi, devant mes livres, que je n'ai pas le courage d'ouvrir, je revois ses yeux fixés sur Ponthual, ces longs regards où il y avait plus que la joie ordinaire d'un retour.

Et lui, pourquoi s'est-il tant hâté d'accourir vers elle? Que se passe-t-il? J'ai peur de trop bien le deviner. Il a toujours été mon ennemi, ce Ponthual. Au collège, nous ne nous parlions presque pas. Quand je pouvais, au jeu, saisir la balle et la lancer contre lui, je le visais avec une rage secrète, et j'essayais de lui faire mal. Quelque chose me disait déjà que nous serions rivaux dans la vie. Et le voilà qui se jette à la traverse d'un rêve si ancien et si cher!

Je le déteste.

Hélas! et je vois aussi les avantages qu'il a sur moi: la fortune, le nom, l'éducation. J'avais sur lui la supériorité de l'intelligence. Et, ce soir, j'ai été stupéfait. Comme il a gagné à ces longs voyages! comme, au vivant contact des choses et des hommes, il a réparé l'insuffisance de ses études! Ce n'est plus le même homme. Je l'ai quitté lourd, ignorant, brutal, et je l'ai retrouvé fort, intéressant comme tous ceux qui ont vu, d'une politesse froide. Quelle transformation rapide chez lui, tandis que moi je remontais péniblement la pente de la misère et de l'obscurité.

Madeleine va l'aimer!

Je ne puis supporter cette pensée, mais elle s'impose à moi. Je suis sûr qu'elle l'aimera. Et d'ailleurs, si ce n'est pas lui, elle en aimera un autre avant que j'aie pu monter jusqu'à elle. Madeleine Laubriet a vingt ans, elle est riche, elle est charmante. Elle n'a qu'à choisir autour d'elle. Pourquoi regarderait-elle au-dessous, vers ceux qui luttent, et qui souffrent?

Le temps me manquera pour atteindre mon rêve; comment ne l'avais-je pas vu tout d'abord? Je le vois si clairement aujourd'hui! Je comptais sur la gloire, et elle n'est pas venue. Elle ne pouvait pas venir. Il y a seize mois que je me débats dans la foule de ceux qui, comme moi, veulent parvenir. Qu'ai-je gagné auprès de celle à qui remonte la souffrance quotidienne de l'effort? Ne suis-je pas aussi loin d'elle qu'au premier jour? Chaque pas que j'ai fait dans le monde a été une humiliation. Je ne suis personne ici. Ma vie me paraît inutile, et vide, et presque coupable. Il aurait fallu des années, des années que je n'aurai pas!

Mes pauvres illusions, je les cherche, et je ne les trouve plus. Même aux jours les plus durs, dans la misère de mes commencements, elles m'entouraient, et me soutenaient. Je les sentais battre de l'aile autour de moi. Je leur disais: "Allez-vous-en, je vous aime et je ne veux pas vous suivre; vous reviendrez plus tard, quand un peu de renommée me rendra digne d'elle: illusions nées de son sourire, mes bien-aimées, allez-vous-en!" Mais je disais cela faiblement, et il en restait toujours quelqu'une pour me consoler.

Où sont-elles?

Le vent souffle en tempête, ce soir. Il ébranle mes fenêtres, et secoue ma porte par saccades. A tous les angles des murs et des toits, il s'est heurté, brisé, émietté: il crie et il pleure. Tant d'obstacles lui barrent la route! Comme il passait librement, fièrement, là-bas, sur nos collines! C'était un grand fleuve qui coulait avec un bruit de flots, régulier, monotone et puissant. Et la Genivière, haut perchée sur son roc, était une petite île autour de laquelle il ployait son courant énorme...

Toujours ces souvenirs, toujours!... Mon enfance heureuse, lorsque je l'ai brisée, m'a fait comme une blessure qui se rouvre sans cesse.

Je me demande ce soir avec effroi si je ne me suis pas trompé?... Je ne puis revenir en arrière, et l'avenir est si sombre devant moi!

Que vais-je devenir?

XXIV

Délaissée, calomniée, Mélie Rainette demeura fière, et ne sortit plus que le moins possible de chez elle. L'amour des fleurs lui était venu. Elle passait des heures dans son jardin, bêchant et sarclant les herbes, regardant fleurir quelques plantes d'arrière-saison qu'elle s'était procurées ça et là. Vaguement elle se trouvait une ressemblance avec ces végétations combattues par la rudesse du temps. Elle avait pour leur mort des pitiés mêlées de retours sur elle-même. Une langueur la prenait. Elle n'était pas malade, mais elle ne se sentait plus aussi forte qu'autrefois. Son visage, par le chagrin, s'était lentement amenuisé. Sous sa cape noire, elle avait maintenant un air de veuve qui pense en dedans à des bonheurs disparus, et qui retire autant qu'elle le peut sa pensée de ses yeux.

Puis l'hiver arriva. Tout gela dehors, sauf le romarin, qui dépérissait pourtant avec les années. Ce furent des jours tristes pour Mélie Rainette: car l'abandon s'augmentait d'une misère croissante. Le travail allait mal. Dans toutes les Mauges, les fabricants diminuaient les prix. Les commandes se faisaient rares, et les meilleurs tisserands ne recevaient plus de fil que pour trois ou quatre journées par semaine.

Pauvreté, solitude et tristesse de coeur, c'était beaucoup pour une fille si jeune encore.

Cependant Mélie Rainette ne se plaignait pas.

D'abord, moins occupée au métier, elle donnait plus de temps à ces petits travaux de couture ou de broderie, fatigants, peu payés, mais qu'elle aimait pour eux-mêmes et pour la belle lumière qu'ils demandent. Sa chambre était si blanche et si bien ornée! Elle s'y plaisait plus qu'ailleurs. Il y avait là toute la richesse de la maison: des dentelles aux rideaux, un écran de cheminée en mousse piquée de fleurs artificielles, un fauteuil qui avait appartenu au père; une armoire, à peu près vide à l'intérieur, mais d'un bois de noyer si joliment veiné, si bien verni à la cire blonde, que c'était merveille de la voir, et, entre deux flambeaux de verre, sur la cheminée, la couronne de noces de la pauvre mère Rainette, retirée enfin d'un vieux coffre où elle avait été reléguée, et replacée bien en vue sur son coussin de velours rouge.

Les heures que Mélie passait là lui paraissaient plus légères.

Quelques bonnes gens la visitaient aussi de temps en temps.

Mais surtout elle avait une fonction nouvelle qui la charmait. Le curé du Fief, la voyant si vivement attaquée, ne lui avait pas retiré son estime, et, pour la venger des calomnies répandues contre elle, l'avait chargée d'aider, dans la décoration et le ménage de l'église, la sacristaine, vieille fille dont les yeux se mouraient.

C'était une vraie joie pour Mélie, ce maniement des fleurs, des ornements, des nappes; la distribution de l'encens aux enfants de choeur et la décoration de l'église, la veille des fêtes; quand il fallait retirer des placards les oriflammes, les guirlandes; diriger le menuisier chargé de les suspendre, se retirer de quinze pas, dire: "Plus haut! plus bas! là, c'est bien"; recouvrir de feuillages frais d'anciens arceaux qui avaient servi, ou disposer en amphithéâtre, des deux côtés de l'autel, les lauriers-roses et les palmiers envoyés des serres de la Landehue. Le goût de Mélie pour cet emploi, qui s'harmonisait si bien avec son caractère, s'était encore accru de tous les mépris qu'elle avait soufferts. Le recueillement de ces voûtes blanches lui plaisait. Elle s'y sentait à l'abri, très oubliée et très loin de tout le reste. Pour une banderole bien attachée et retombant avec grâce, pour une inscription en lettres d'or sur le fond léger d'une mousseline, ou seulement pour un linge parfumé d'iris dont elle développait les plis devenus lisses et brillants du passage du fer, elle éprouvait des joies de petite enfant que tout enthousiasme, dont toutes les sensations ont des ailes. Même les devoirs les plus humbles acquéraient là, pour elle, une charme singulier. Et quand elle lavait le carreau ou frottait à la cire le buffet de la sacristie, le silence de ce lieu, qu'animait à peine le grésillement des vitraux entre leurs mailles de plomb, causait à Mélie Rainette une impression de paix profonde et délicieuse.

Son chagrin, d'ailleurs, et ses regrets avaient pris la tranquillité des choses qui durent. Dans son âme, qu'ils ne troublaient plus, les souvenirs passaient avec cette apparence d'événements très anciens que leur donne une brisure de la vie. Elle se revoyait petite, adolescente, puis déjà femme, à l'heure où, sans qu'elle s'en rendît bien compte, son amitié protectrice pour Pierre Noellet avait changé de nature: amour qui n'avait point paru, qu'elle n'avait pas avoué, et qui s'était flétri tout entier dans son coeur. Et comme font les mères pour les enfants qu'elles ont perdus, ornant elles-mêmes la terre où ils dorment, Mélie groupait autour de cette tendresse ensevelie les visages, les mots, les moindres circonstances au milieu desquelles la chère morte était née. Douceur des tombes aimées, elle vous connaissait bien!

Quelquefois cependant, le courage lui manquait, les jours où la misère était plus grande, ou lorsqu'un incident lui rappelait, sans qu'elle y fût préparée, des joies finies pour elle et des amitiés brisées.

L'un de ces jours-là, ce fut le 28 décembre, quand elle vit passer, au matin, les gens de deux fermes de Villeneuve qui se rendaient à Genivière. Elle savait que le métayer avait convoqué une "guerrouée" d'amis pour "serper" de l'ajonc dans une lande qu'il voulait défricher. En d'autres temps, elle serait partie avec eux. Elle y songea bien après qu'ils furent disparus, assise dans sa chambre, près de son maigre feu couvert de cendre pour qu'il durât davantage. Eux ne la virent point, et, bruyants, ils traversèrent le bourg. Et avant que la nuit fût tombée, ils avaient mis à bas ce vieux coin de lande, un des derniers du pays, qui descendait vers l'Evre, forêt de genêts et d'ajoncs, plus haute qu'un homme, que le printemps vêtait d'or chaque année. Hommes et femmes, à coup de serpe ou de faucille, ils abattaient les longues tiges épineuses. D'autres les liaient en fagots, les mains saignantes de toutes les piqûres de la brande. Ils allaient vite en besogne. Ils riaient. La terre apparaissait, rousse de débris morts, sans un brin d'herbe, hérissée de troncs aigus dont le vent séchait la tranche humide et verte encore. Quand le soleil baissa, quatre feux allumés aux quatre coins élevèrent leurs colonnes de fumée qui, bientôt poussées, tordues, roulées par-dessus les collines, apprirent à la vallée prochaine que l'épais fourré où jadis les chouans s'étaient cachés, où leurs petits enfants s'abritaient pour garder les moutons, que la lande du vieux temps, pleine de chansons et de fleurs et de souvenirs, comme tout le reste avait vécu.

Alors, pour finir la journée, après le repas du soir, les jeunes gens se mirent à danser une gavotte, selon l'usage lorsqu'un chef de métairie convoque une guerrouée. Dans les deux chambres de la Genivière, deux par deux, puis tous ensemble. Ils sautaient, les filles gravement et les gars un peu animés par les libations du souper. Les marraines mariées, debout le long des murs, regardaient en filant leur quenouille. Il n'y avait pas de violon, ni de binou, à cause de la mort de Jacques trop voisine encore. Mais deux filles, qui avaient de petites voix claires, s'étaient mises à gavotter avec la langue: "Ah, ah, ah, ah!" et cela suffisait pour mener la danse. Ils dansaient tous, excepté Marie Noellet, assise dans un coin, et qui tendait, avec son air digne et un peu triste, un pichet de boisson de cormes aux danseurs fatigués.

Il était plus de dix heures, quand les anciens et les marraines emmenèrent la jeunesse, et s'éloignèrent avec elle, jetant encore, dans la nuit calme d'hiver, des bruits joyeux de pas et de voix qui revenaient en arrière jusqu'à la ferme.

Louis Fauvêpre était resté.

Pendant que Marie et ses soeurs aidaient la mère à remettre en ordre les chaises et les tables entassées dans les coins, lui, songeur, assis sur un banc près de la fenêtre, il attendait le métayer, qui était allé faire un peu de conduite à ses gens de la guerrouée. Son entrain de tout à l'heure était tombé. Sa belle allure militaire, que copiaient les gars du Fief, avait fait place à une gaucherie étrange, et il semblait mal à l'aise sous le regard de ces deux jeunes filles qui allaient et venaient, actives, silencieuses, émues aussi. Une même cause les agitait diversement les uns et les autres. Surtout quand Marie traversait la chambre, et s'approchait du banc, Louis Fauvêpre n'osait plus lever les yeux.

Et sur la bouche sérieuse de la jeune fille, un petit sourire fier se dessinait, comme le premier bourgeon d'une graine qui veut fleurir.

Le métayer rentra, secoua son chapeau couvert de givre, et, apercevant le jeune homme, il alla s'asseoir à quelque distance de lui, sur le banc. Puis, de la tête, il congédia les femmes.

Les deux hommes demeurèrent seuls, éclairés par le fagot de brande sèche qu'avait allumé Marie. Le plus jeune se taisait, ne sachant par où commencer ce qu'il avait à dire et ... ut le vieux qui parla d'abord.

— Tu as l'air tout émoyé, mon gars, dit-il, qu'as-tu donc?

— Vous le savez bien, maître Noellet.

— Ca se peut que je m'en doute, mais faudrait voir tout de même, répondit le paysan, qui redressa la tête, et, la face un peu tirée par l'émotion, les yeux vagues vers le fond de la salle, se recueillit pour écouter.

— Maître Noellet, voilà: je ne crois pas qu'il vous ait été fait de mauvais rapports sur moi?

— Non, mon gars.

— Vous avez toujours été l'ami de mon père.

— Et du père de ton père, un ancien que j'honorais.

— Je gagne à présent ma vie, maître Noellet, même un peu plus.

— C'est bien, Louis Fauvêpre, c'est très bien, cela!

— J'ai l'âge de m'établir.

— Je ne dis pas non.

La lourde main de Julien Noellet s'abattit sur l'épaule du jeune homme, leurs yeux se rencontrèrent.

— Mon pauvre gars, dit-il, je n'ai pas besoin d'un charron chez moi. J'avais deux fils, vois-tu bien: l'un est mort, l'autre est comme mort. Puisque je n'en ai plus, il faut que celui qui sera mon gendre tienne la charrue à leur place, à la mienne quand je ne serai plus là.

Puis, baissant le ton, il ajouta:

— Tu trouveras femme ailleurs, mon Louis, il ne manque pas de filles à marier dans la paroisse.

— Non, c'est la vôtre que je veux, maître Noellet, dit Fauvêpre impétueusement.

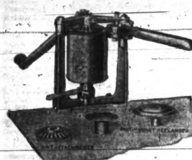
— Tu ne l'auras pas, fit le métayer.

— Oh! si, je l'aurai! quand je devrais quitter mon père et changer de métier! J'ai fait un peu de tout dans ma vie, maître Noellet: soldat, forgeron, mais toucheur de boeufs et charrueur aussi. Vous savez bien que, cet été, quand le travail n'allait pas assez pour le père et pour moi, je me suis loué à la métairie de la Grande-Ecorcière. La terre, ça ne me fait pas peur, allez. Donnez-moi Marie. J'habiterai la Genivière avec vous. Et j'y resterai à votre place quand vous ne serez plus du monde. Maître Noellet, si vous voulez un fils pour conduire vos charrues, me voilà!

Il s'était levé, tout droit, superbe; ses yeux flambaient, ses bras musculeux croisés sur sa poitrine bossuaient les manches courtes de sa veste. Et le métayer, qui s'était dressé à demi, le considéra un temps tout saisi et tout fier. La sève lui monta du coeur moins vite qu'à l'autre qui était jeune, mais elle monta. Son regard devint brillant, toute sa physionomie se détendit; il oublia pour un instant sa peine en voyant qu'un fils lui était venu, que devant lui se tenait un vrai paysan, un Vendéen amoureux de la terre noire, un maître future de la Genivière, de la même race que les vieux. De ses deux bras il l'embrassa fortement, et, touchant de ses cheveux gris la tête hardie du jeune homme:

— Alors, dit-il, je veux bien. Dimanche, tu pourras lui causer, Louis Fauvêpre!

C'était le mot des fiançailles. L'âme des aïeux devait être là quand il fut prononcé. Toute la maison blanche eut un frisson pour saluer l'héritier. La porte battit doucement. N'était-ce pas la joie qui rentrait? La flamme du foyer jeta un grand éclat. De l'autre côté de la muraille, il y eut un frôlement de robe, un pas glissant qui s'éloignait. Au bout de la cour un rouge-gorge, en rêvant, jeta trois notes dans la nuit.



WINNIPEG

Le projet de boulevard définitivement accepté

Le projet d'un immense boulevard allant de l'avenue Portage au Parlement, dont on parlait depuis longtemps, vient d'être définitivement accepté par le conseil de ville de Winnipeg. Les expropriations nécessaires vont se faire rapidement. Le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson annonce en même temps que sa compagnie se propose de construire son nouveau magasin sur l'avenue Portage; les travaux seront commencés d'ici deux ans et terminés en cinq ans. D'autres magasins et maisons à appartements pour une valeur approximative de sept millions seront construits sur le boulevard ou à proximité.

Cette décision a pour effet de créer un grand enthousiasme dans le monde des affaires.

Hearst se livre à la police

Joseph-X. Hearst, président et principal promoteur de la défunte compagnie "Hearst Music Publishers of Canada", est venu se livrer lui-même à la police, à la station centrale de Winnipeg. Il était disparu depuis la fin de septembre dernier et l'on n'avait pu trouver aucune trace de lui. On dit qu'il était cependant resté en communication avec sa femme demeurée à Winnipeg. Le gouvernement provincial avait promis une récompense de $1,000 pour son arrestation.

Hearst est sous le coup de deux accusations de fraude, l'une pour $40,000 et l'autre pour $20,000. La faillite de son entreprise a entraîné une perte de trois quarts de million au Canada et aux Etats-Unis. L'accusé proteste de son innocence et se fait fort de se justifier. Il présentera sa défense lui-même sans le secours d'aucun avocat. Il a obtenu sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $20,000.

PETITES NOTES

Le R. P. Hingston, S.J., recteur du Collège Loyola de Montréal, vient d'être nommé curé de la paroisse de Saint-Ignace de Winnipeg.

* * *

Une branche du "Ku Klux Klan Canadien" a été formée récemment à Winnipeg et l'organisation définitive se fera d'ici quelques semaines. Le Klan canadien, dont les quartiers généraux sont à Toronto, ne serait pas affiliée directement avec l'organisation américaine.

* * *

Martin Kelly, l'un des entrepreneurs les plus connus de Winnipeg, est mort à l'âge de 71 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi à l'église Saint-Ignace.

* * *

S. G. Mgr O'Donnell, évêque de Victoria, C.-A., a passé quelques heures à Winnipeg comme l'hôte de S. G. Mgr Sinnott. Il se rendait dans l'Est, en route pour Rome, où il fait sa visite de l'Année Sainte. A son retour, Mgr O'Donnell passera par l'Irlande, son pays natal.

* * *

Mlle Céleste Chartier, fille aînée de M. et Mme Alfred Chartier, s'est mariée avec M. Fréderic Saint-Germain, de Winnipeg, fils de M. et Mme Saint-Germain, Saint-Bernard, P.-Q., le mercredi 1er juillet, à 9 h., à l'église Saint-Antoine d'Aubigny. M. l'abbé Beaudry officiait. Mlle Hélène Laferrière était à l'orgue. M. V. Rho et M. Noël Chartier chantèrent, ainsi que Mlles Léa Laferrière et Colette Landry. M. Marchand joua du violon durant la messe. Il y eut réception sur le terrain près de la maison. On remarquait la présence de nombreux parents de Winnipeg. Les époux prirent le train à 4 h. 30 pour un voyage à Montréal, Québec, Toronto et Saint-Bernard. M. et Mme F. Saint-Germain viendront résider à Winnipeg.



NOUVELLES DE PARTOUT

Chez les libéraux du Manitoba

Au cours d'une réunion des libéraux du Manitoba, on a adopté des résolutions demandant une plus grande représentation des provinces de l'Ouest à la Chambre des communes et à la Commission des chemins de fer. On a déclaré que les provinces des prairies ne peuvent accepter les décisions d'une commission dans laquelle un seul représentant de l'Ouest siège contre cinq de l'Est. Tout en demandant l'union des progressistes et des libéraux pour obtenir une forte représentation libérale aux Communes, on s'est engagé à promouvoir toujours les intérêts de l'Ouest.

M. Fred-C. Hamilton a été élu président de l'Association libérale de la province.

D'autres résolutions adoptées demandent une plus grande préférence britannique, l'augmentation des avantages de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, la construction définitive du chemin de fer de la baie d'Hudson et une plus grande réduction du tarif sur les instruments de production.

M. E.-J. McMurray, député de Winnipeg-Nord, a déclaré que le Canada perd 60,000 citoyens par année. On a adopté une résolution demandant la création d'un ministère séparé de l'immigration et une politique d'immigration plus vigoureuse, particulièrement pour ce qui est des agriculteurs expérimentés.

Le R. P. Perreault, C.S.V. quitte Otterburne

Montréal — A l'issue de la retraite annuelle des Clercs de Saint-Viateur, au Séminaire de Joliette, des changements ont été effectués par les autorités de la communauté.

Le R. P. Dumas reste supérieur provincial, avec comme assistant le R. P. A. de Grandpré. Le R. P. A. Perreault est transféré d'Otterburne, Man., au collège de Lauzon, où il sera chapelain. Il remplacera le R. P. Duhamel, qui devient chapelain au Collège Saint-Joseph, à Berthierville.

Les élections de Cumberland et de l'Ile à la Crosse

Saskatoon — J.-O. Nolin, candidat du gouvernement dans l'Ile à la Crosse, a été réélu par une majorité de 193 sur son concurrent, Fred-M. Clark, de Meadow Lake.

Prince-Albert — D.-A. Hall, de Prince-Albert et du Lac la Ronge, a été réélu par acclamation député de Cumberland. C'est la quatrième fois qu'il est élu dans la circonscription.

Le gouvernement Dunning possède maintenant 52 partisans contre une opposition combinée de onze.

M. Henri Turcot

Montréal — M. Henri Turcot, professeur à l'Ecole normale provinciale de Saskatchewan, le premier boursier canadien-français du gouvernement de Régina, durant sa première année de stage à Paris, a obtenu avec grand honneur la licence ès-sciences sociales, économiques et politiques de l'Institut catholique et le diplôme de l'Ecole des Hautes études sociales.

M. Turcot passe ses vacances au pays. Il retournera en France à l'automne compléter les travaux qu'il a commencés déjà en vue de l'obtention du doctorat ès-lettres.

Pour renouer les relations entre éleveurs français et canadiens

Ottawa — M. Jean Landrieu, ingénieur agricole, membre de l'office français d'élevage, a présenté au ministère de l'Agriculture quelques films montrant les principales races animales élevées en France. M. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture; M. Charron, adjoint du sous-ministre; M. Archibald, directeur de la ferme expérimentale, MM. Muir et Chagnon, assistants au service de l'industrie animale, et M. T.-C. Bates, éleveur, assistaient à cette présentation à laquelle ils se sont vivement intéressés, remarquant notamment l'excellence des véritables types de chevaux percherons élevés dans le Perche.

M. Landrieu termine actuellement l'enquête qu'il poursuit au Canada depuis le mois d'avril et nous a dit son intention de travailler, à son retour en France, à faciliter la reprise des relations qui existaient avant la guerre entre les éleveurs des deux pays.

Le retour du voyage de l'Université de Montréal

Montréal — Les voyageurs de l'Université de Montréal sont arrivés à la gare Windsor le 28 juillet. Au témoignage de tous, ce voyage a été des plus intéressants et il s'est fait dans des conditions exceptionnelles au point de vue de la température. Plusieurs des voyageurs sont revenus enthousiasmés d'avoir pris contact avec les divers groupes de langue française de l'Ouest. Le directeur du voyage, Mgr Vincent Piette, recteur de l'Université de Montréal, a exprimé la satisfaction profonde que lui cause le plein succès de cette bienfaisante expédition. M. le maire Duquette s'est aussi dit très heureux d'avoir fait le voyage. Il remporte l'impression que l'avenir des provinces de l'Ouest sera brillant. La récolte de cette année sera des plus abondantes, a fait remarquer M. Duquette.

M. Damien Jasmin, assistant secrétaire général de l'Université, a dit qu'il a fait un voyage incomparable. Il revient émerveillé de l'énergie que les Canadiens de langue française de l'Ouest déploient dans la lutte pour leurs droits. Il fait remarquer, en passant, que le voyage de l'Université de Montréal a été remarquable du point de vue de l'organisation.

Un procès se plaide en français à Los Angeles

Un fait sans doute unique dans les annales judiciaires de la Californie s'est produit devant la Cour Supérieure de Los Angeles, présidée par le juge Walter Guérin.

Il s'agissait d'un recours contre un jugement d'un tribunal subordonné condamnant un Français, M. Auguste Olivier.

L'audition du procès venait à peine de commencer lorsque l'avocat F.-F. Gualano, s'apercevant que M. Olivier répondait avec difficulté à ses questions posées en anglais, réclama l'intervention d'un interprète.

— Inutile, répondit le juge Guérin, je comprends le français.

— Moi aussi, s'écria l'avocat Gualano.

— Moi "itou"! répliqua le général Frank-C. Prescott, avocat pour M. Auguste Olivier.

Et les auditeurs étrangers au procès qui se trouvaient dans la salle purent, pour un instant, s'imaginer être transportés soudain devant le tribunal d'un des départements français en entendant le juge, les avocats et le plaignant s'exprimer couramment dans la langue de Molière.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30